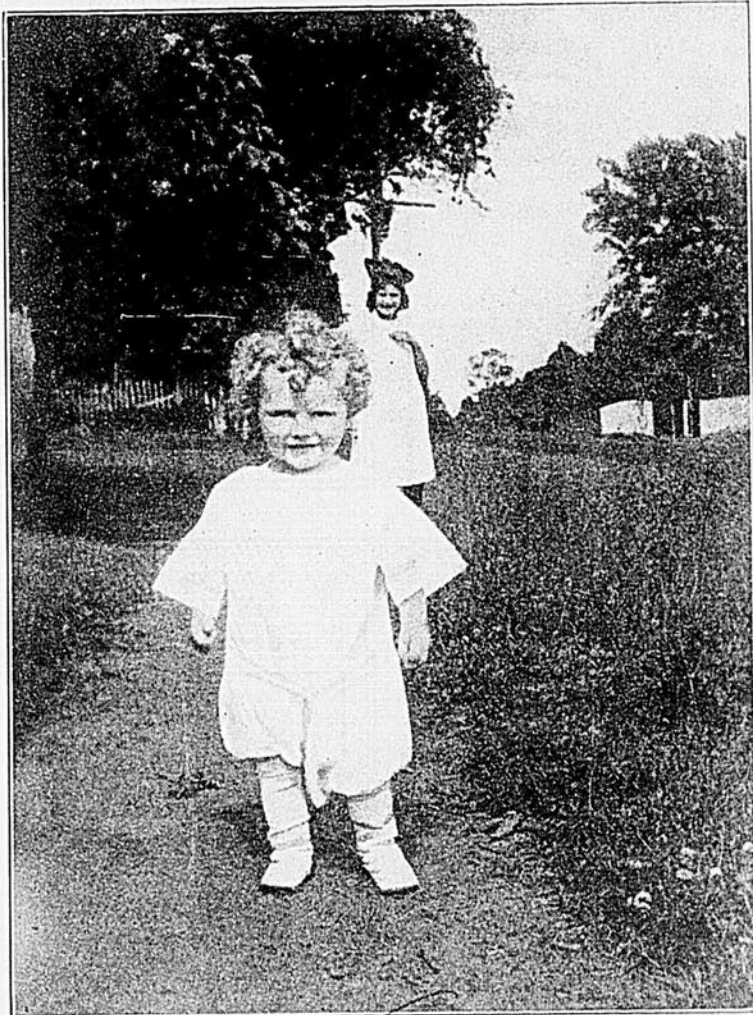


Le Bulletin des Agriculteurs

SEP 5 1920



SE CROYANT LIBRE

Journal Hebdomadaire

CONCERNANT L'AVANCEMENT DE LA COOPÉRATION AGRICOLE
ET DE L'AGRICULTURE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. 5
No. 39

MONTREAL, LE 25 SEPTEMBRE 1920
Voir l'Editorial.

Prix:
10c le numéro

A l'attention des Propriétaires de Fromageries, Beurreries et Laiteries

Pour obtenir tout le beurre du petit-lait de fromage aussi bien que du lait entier, le centrifuge "SIMPLEX" est certainement celui qui vous donnera le plus de satisfaction.

Pour obtenir le meilleur rendement en beurre et contrôler facilement l'humidité dans le beurre, servez-vous de la baratte

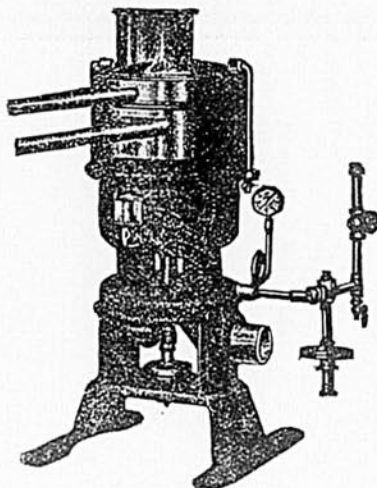
"SIMPLEX" ou "SUCCESS"

**A vendre à prix
d'occasion !!**

**CENTRIFUGES,
BARATTES,
BOUILLOIRES,
ENGINS.**

Ces machines sont de seconde main, mais elles ont l'apparence des machines neuves et sont remises en bon ordre de marche.

Pour toute information s'adresser à :



B. TRUDEL & CIE

Téléphone :
Jour : Main 118
Soir : West'm 4120

36 PLACE D'YOUVILLE,
Case Postale 484 MONTREAL.

La Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec.

CI-DEVANT

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec.

36

est mieux organisée que jamais pour recevoir et vendre avec avantage tous les produits de la ferme

La vente en coopération assure aux cultivateurs, outre les plus hauts prix du marché, une classification équitable qui leur permet d'obtenir pour leurs produits un prix proportionné à leur qualité et à leur réelle valeur.

C'est par la vente en coopération seulement que les agriculteurs obtiendront des résultats qui les encourageront à améliorer leurs méthodes de culture et à accroître leur production.

Tout cultivateur de progrès vraiment digne de ce nom se tient au courant des fluctuations du marché, s'applique à accroître ses connaissances techniques et à bénéficier, par le fait même, de l'expérience de ceux qui se dévouent à l'avancement de la science agricole. C'est pourquoi "Le Bulletin des Agriculteurs" est devenu pour lui le journal indispensable qui lui apporte, chaque semaine, des renseignements exacts sur le marché et sur l'industrie agricole en général.

La COOPERATIVE CENTRALE DES AGRICULTEURS DE QUEBEC et le "Bulletin des Agriculteurs" ont leur bureaux à :

63 rue William, Montréal
Qu'on se le dise.

EMPRUNT CANADIEN

VILLE DE PARIS

(FRANCE)

LA CAPITALE DU MONDE

10 ANS

PRIX: \$96³⁷ 6 ¹⁰/₂ %
pour rapporter

Intérêts payables: 1er novembre et 1er mai de chaque année.

Le capital et les intérêts sont payables au pair dans tous les bureaux de la Banque Provinciale du Canada, de la Banque Nationale, de la Banque des Marchands du Canada et de la Standard Bank of Canada.

COUPURES: \$100 — \$500 — \$1,000

DEMANDEZ LA CIRCULAIRE DESCRIPTIVE

REGISTRAIRE DES OBLIGATIONS: La Société d'Administration Générale de Montréal et Québec est la Régistrare de ses Obligations

DISTRIBUTEURS

Les souscriptions seront reçues aux succursales et bureaux principaux de

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

LA BANQUE NATIONALE

LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA

THE STANDARD BANK OF CANADA

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES Ltée.

35, rue St-Jacques, Montréal.
74, Côte de la Montagne, Québec.

7, Place d'Armes, Montréal.
124, rue St-Pierre, Québec.

VOICI L'ENGIN que vous désirez posséder, celui qui vous donnera le plus de satisfaction sous tous les rapports, c'est le

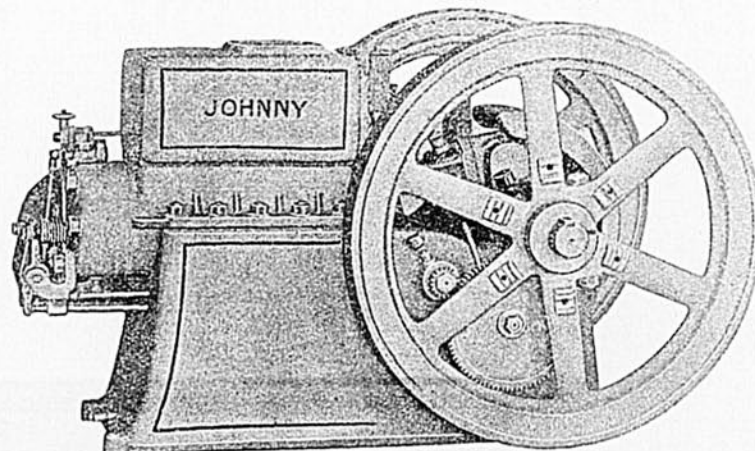
Portatif
de 2 1/2 à 9
C.P.

"JOHNNY"

Stationnaire
de 12 à 200
C.P.

ENGIN A HUILE PERFECTIONNE

Fonctionne sans Batteries, sans Magneto, sans Carburateur, sans Piles Electriques et dépense la moitié moins de combustible qu'un engin à gazoline de même force



L'engin à Huile "Johnny" est de construction simple mais robuste. Il est économique: puissant, facile à mettre en marche, sans l'emploi de gazoline (priming) et fonctionne régulièrement et également dans les plus grands froids, comme dans les grandes chaleurs avec comme combustible l'huile brute ou le pétrole ordinaire.

Notre catalogue, envoyé gratis, vous intéressera.

LA MACHINERIE OMEGA LIMITEE

42, RUE MONDOR - Manufacture et bureau: ST-HYACINTHE, QUE.
Nous avons besoin d'un bon agent local dans chaque paroisse.

Messieurs les Cultivateurs!

Pourquoi ne profiteriez-vous pas d'une partie de l'espace que le "Bulletin" consacre à l'annonce?

Les maisons de commerce, même de petite envergure, n'hésitent pas à débours des sommes assez rondes pour faire connaître leurs produits par le moyen de la publicité.

Nous vous engageons donc à essayer au moins nos petites annonces pour vous convaincre de l'efficacité de la publicité par le

BULLETIN DES AGRICULTEURS

Vous avez tout intérêt à faire venir vos fournitures de bureau de chez

Joseph Fortier, Limitée

FABRICANTS-PAPETIERS
ET NEGOCIANTS

Atelier de reliure, typographie, gaufrage et relief. Papeterie mercantile. Exportation et importation. Livres de comptabilité à feuillets mobiles. Agents du célèbre appareil "Mimeographie." Un essai vous convaincra—Ecrivez ou venez à

210, rue Notre-Dame Ouest, coin St-Pierre
Téléphone Main 444 et 445 MONTREAL

OCCASION EXCEPTIONNELLE

pour fermier entreprenant ou Syndicat Agricole. — 3200 acres de terre très fertile dans centre canadien-français. 1000 acres en culture; 250 et plus têtes de bétail pur-sang, comprenant: chevaux, vaches, cochons, bâtiments de construction moderne; pourvue amplement de machines agricoles perfectionnées. Paiement comptant pour animaux et roulant seulement; balance en annuités après récolte. Edmonton, Alta., Boîte Postale 1167.
645-36-37-38-39.

Si les cultivateurs progressifs vraiment dignes de ce nom vendent tous leurs produits en coopération, c'est qu'ils obtiennent, par ce procédé, le maximum de ce que ces produits sont susceptibles de leur rapporter. Qu'attendent donc les autres cultivateurs pour en faire autant?

Le Bulletin des Agriculteurs

Journal hebdomadaire publié par la

COOPERATIVE CENTRALE DES AGRICULTEURS DE QUEBEC

Direction et administration :

63, RUE WILLIAM, - MONTREAL.

Rédacteur: J. N. PONTON, B.A.B.S.A.

TELEPHONE: MAIN 2651.

ABONNEMENT

Canada, excepté Montréal: - - - - \$2.00 par année;
Montréal et pays étrangers: - - - - \$3.00 " "

Abonnement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES

Petites annonces: 25 mots, 50 cents pour chaque insertion; 2 cents par mot additionnel. Minimum, 50 cents par annonce.

Grandes annonces: Demandez conditions au gérant de publicité. Toute annonce est sujette à l'approbation du directeur. La copie doit être fournie au moins 10 jours avant la date de la publication.

Ce journal est imprimé par l'Agence Canadienne de Publicité Limitée au No 254 Ouellet, rue Lagacière, à Montréal.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis MARION & MARION
132 rue Université, Montréal.
72, rue St-Pierre, Québec
et Washington, D.C.

JEAN TRUDEL, B.A., L.L. AVOCAT

Ancien directeur du "Bulletin des Agriculteurs".

Edifice "La Sauvegarde"
92, Notre-Dame Est, Chambre 41.
MONTREAL.

Téléphone Main 2279 Boîte postale 1735

A. Papineau Mathieu, B.C.L. AVOCAT PROCUREUR

Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, 180 rue Saint-Jacques



VOL-PEEK
Raccourcit les ustensiles de cuisine en aluminium, fer blanc, cuivre, bronze, etc. Facile à employer, n'exige pas d'outils. Prêt à appliquer en deux minutes. Epargne un ustensile pour une demi-cent. Vingt-cinq cents chez votre marchand, ou frais postaux payés par Vol-Peek Company, Caisses Postales 2024, Montréal, Canada. L'un demande des agents.

COOPERATIVE CENTRALE des AGRICULTEURS de QUEBEC

Autrefois La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec.

La plus ancienne et la plus puissante des coopératives agricoles de la province

Représente ses membres sur les grands marchés de production et de consommation;

S'efforce de supprimer les intermédiaires inutiles dans le commerce des produits de la ferme et des articles nécessaires à la production agricole, par l'achat et la vente directement effectués.

NOMBRE DE MEMBRES: 9000

Chiffre d'affaires depuis sa fondation, en 1910: - \$30,000,000.00
Chiffre d'affaires en 1919: - - - - - \$2,500,000.00
Capital souscrit et réserve: - - - - - 250,000.00

Succursales	Centres de production	Princeville, comté d'Arthabaska; St-Valier, comté de Bellechasse; Hébertville, comté Lac St-Jean; Beauceville, comté de Beauce;
	Centres de consommation	Montréal, 57-63 rue William; Québec, 30-34 Place Marché Champlain; Trois-Rivières, 29 rue du Platon;
Produits	Spécialités	Beurre, fromage — Commerce local et d'exportation, ventes aux enchères au "Board of Trade" de Montréal, les lundi et mercredi. Oeufs — Commerce de gros et de détail.
	Animaux de boucherie vivants	Montréal Stock Yards, Pointe St. Charles, Montréal.
	Divers (Détail et Gros)	Fèves et pois, sirop et sucre d'érable, saindoux, lard salé, veaux de lait, volailles abattues et vivantes, laine et peaux.

AUG. TRUDEL, gérant-général.

BUREAUX ET ENTREPOTS:

57-63 RUE WILLIAM, - - MONTREAL, QUE.

SHILOH

DEPUIS 1870
30 GOUTTES CALMENT LA TOUX

Propreté

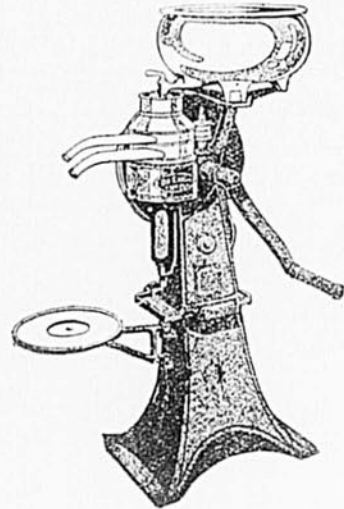
Nous désirons attirer d'une façon toute particulière l'attention des expéditeurs sur l'influence sur les acheteurs de la propreté des animaux expédiés vivants. Nous avons reçu, cette semaine, un wagon de porcs venant du Lac St. Jean dans un état de propreté telle que les acheteurs et le personnel de la cour prirent plaisir à les voir défilier. Ces porcs qui avaient voyagé dans un wagon dans lequel on avait placé une litière abondante descendirent de ce wagon portant sur eux une teinte rosée vraiment agréable à voir. Inutile de dire que nous n'avons pas eu de difficulté à en obtenir les meilleurs prix du marché. Au chapitre de la propreté, les veaux, les porcs et les moutons devraient toujours être séparés par une cloison assez étanche pour les empêcher de se souiller les uns les autres.

Préparez bien vos animaux, expédiez-les d'après les règlements de votre Société, et vous obtiendrez en tout temps les meilleurs prix du marché pourvu que vous les consigniez à l'adresse suivante:

COOPERATIVE CENTRALE DES AGRICULTEURS DE QUEBEC,

Montreal Stock Yards,
Pte. St-Charles, MONTREAL.

Veuillez, s'il vous plaît, mentionner le "Bulletin des Agriculteurs" en vous adressant à nos annonceurs.



Une nouvelle écrémeuse "De Laval"

Se paie rapidement par elle-même à notre époque où le gras de beurre est hors de prix et la main-d'œuvre si rare. Cet heureux résultat est d'autant plus appréciable que votre séparateur actuel est devenu trop petit,

à demi-usé ou que vous en êtes totalement dépourvu.

L'écrémeuse "DE LAVAL" écrème plus proprement, se manipule et se lave avec plus de facilité et dure beaucoup plus longtemps que tout autre appareil de ce genre. C'est pourquoi il y a plus de "DE LAVAL" en usage que de toutes les autres marques réunies.

Le "DE LAVAL" est le type par excellence du séparateur dans tout l'univers.

Un "DE LAVAL" acquis maintenant remboursera les frais qu'il aura occasionnés avant le printemps.

Voyez, dès maintenant, notre agent local ou écrivez, pour tout renseignement, à notre plus proche succursale.

The DE LAVAL Company, Limited

MONTREAL PETERBORO WINNIPEG EDMONTON VANCOUVER

50,000 succursales et agences locales dans le monde entier.

Assurance - Automobiles

FEU - VOL - TRANSPORT, ETC.

"La Prévoyance" assure votre automobile contre la perte ou les dommages occasionnés par : l'Incendie provenant de quelque cause que ce soit, y compris l'explosion, la combustion spontanée et la foudre; le Vol ou Larcin; les Accidents du wagon de chemin de fer, ou du vaisseau sur lequel se trouvait votre automobile, ainsi que les accidents de tous genres.

Pour plus amples renseignements s'adresser à

"LA PREVOYANCE"

189 St-Jacques, Montréal. Téléphone Main 1626-1627.

J. C. GAGNE, Directeur-Gérant.

La Constipation, c'est l'ennemi de la Santé, qu'il faut combattre efficacement avec l'Eau Purgative

"RIGA"

le remède populaire de la Constipation, parce qu'il agit sûrement, promptement, sans causer aucun malaise.

SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA, 40, rue Plessis, Montréal.
N.B.—Cartes à marquer pour euche (tallies) gratis sur demande.

Employez Toujours la FARINE PREPAREE XXX BRODIE

C'est une farine parfaite employée depuis au-delà d'un demi-siècle par les ménagères canadiennes parce qu'elle facilite la préparation des pâtisseries. Vous n'avez à ajouter à la Farine Brodie ni poudre à pâte, ni levain, ni crème de tartre, ni soda, ni sel—Elle vous permettra de préparer économiquement et rapidement des Crêpes appétissantes, des gâteaux délicieux et des pâtisseries légères et de digestion facile.

Elle est en vente partout en paquets de 6 lbs et de 3 lbs.

Brodie & Harvie Limited,
Montréal
14-16 BLEURY,
MONTREAL.



Pratiquez l'Economie

systématiquement : c'est la meilleure manière d'accumuler un petit capital.—Pour cela, ouvrez un compte d'épargne à

La Banque Nationale

Siège Social: Québec Fondée en 1860

La plus vieille Banque Canadienne-Française, 310 Succursales et Agences au Canada. Actif: plus de \$68,000,000.00. Correspondants dans le monde entier.



Soyons patriotes

Souscrivons généreusement à l'Aide sollicitée pour notre Université catholique de Québec. C'est le foyer qui éclaire et dirige notre foi, qui alimente notre patriotisme et qui assure notre progrès moral et matériel comme race d'élite au Canada.

LA CONSERVATION DES FRUITS PAR LE FROID

PAR P. LABITTE

La prérefrigération des fruits

La prérefrigération est une pratique de conservation de fruits qui s'est beaucoup développée en Amérique, et semble y donner d'excellents résultats.

La prérefrigération peut se faire de plusieurs façons:

(a) réfrigère les fruits immédiatement après leur cueillette. La nécessité d'avoir un frigorifique sur le lieu même de production est donc indispensable. On laisse

(Suite à la page 23)

LE BULLETIN DES AGRICULTEURS

DIRECTION ET
ADMINISTRATION :

63, RUE WILLIAM
MONTREAL

LE JOURNAL INDISPENSABLE A TOUS LES FOYERS

Le trait d'union entre le producteur et le consommateur

TELEPHONE MAIN

2 6 5 1

VOLUME 5

MONTREAL, LE 25 SEPTEMBRE 1920

NUMERO 39

DE RETOUR

DE retour d'un voyage de huit semaines en Angleterre et dans la partie ouest de l'Europe, il m'est agréable de présenter aux membres de la Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec, un bref exposé de la situation du commerce des produits agricoles en général et des produits laitiers en particulier, tel que nous avons eu l'avantage de l'apercevoir au cours de nos nombreux entretiens avec les hommes du commerce les plus éclairés de ces pays.

La dernière guerre qui avait jeté le commerce mondial dans un désordre sans nom a aussi, semble-t-il, provoqué certains changements d'ordre économique que les événements futurs prouveront être avantageux au moins pour les peuples de l'Amérique et de l'Empire Britannique.

L'on sait, en effet, que durant la période qui s'écoula du mois d'août 1914 au mois de novembre 1918, le commerce s'était habitué à des profits considérables pour la manipulation de tous les produits. Les commissions allouées par les gouvernements tant pour l'approvisionnement des armées que pour celui de leurs peuples, étaient très élevées. Avec le retour aux conditions de production normales, le producteur comme le consommateur ont levé la tête et se sont demandé si la lourde taxe que leur imposaient les intermédiaires sous forme de profits élevés avait encore raison d'être.

Des tentatives de réajustement des prix ont été tentées un peu dans tous les pays, mais comme ces revendications revêtaient un caractère plutôt local, elles ne produisirent pas les résultats désirés. L'intermédiaire puissant semble s'attacher à sa décision de ne rien sacrifier et de forcer le producteur et le consommateur à accepter ses prix.

C'est précisément là ce que nous avons constaté, lorsqu'au printemps dernier, nous avons voulu offrir au commerce de Montréal le fromage qui, durant la guerre, avait été acheté par le gouvernement impérial et manipulé par ces maisons sur une base de commission élevée. Comme le gouvernement n'achetait plus, et comme les commerçants de fromage de Montréal tenaient à maintenir leurs revenus au niveau de ceux des années précédentes, ils décidèrent d'en revenir à leur coutume d'avant-guerre et de prélever sur le fromage de Québec une taxe de profit local d'environ un sou par livre.

Devant cette constatation particulière et appuyé sur les principes de la démocratie bien comprise qui veulent l'élimination des intermédiaires inutiles et le rapprochement du consommateur et du producteur, la Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec a décidé de ne pas accepter les conditions que lui faisait le commerce de Montréal et de tenter, pour le profit du consommateur comme pour celui du producteur, de placer directement dans les mains des distributeurs les quelque 10,000 boîtes de fromage qu'elle manipule chaque semaine.

Il nous a été particulièrement agréable, lors de notre séjour en Angleterre, de constater que nous n'étions pas les seuls à envisager la question sous ce point de vue, puisque, quelque temps avant notre départ, nous avons appris que la grande organisation coopérative anglaise du nom de "COOPERATIVE WHOLESALE SOCIETY" avait entrepris des négociations avec des organisations de producteurs de fromage de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie pour manipuler leur fromage directement au sortir de leurs fabriques.

La Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec a donc, une fois de plus, tracé un programme d'immense portée qui paraît devoir être adopté par les autres organisations du même genre des pays étrangers. Sa faculté de prévision a quelque peu surpris le commerce anglais,

puisque le chef de l'une des plus grandes maisons d'Angleterre nous disait que, bien qu'il se fût attendu à cette évolution, c'est-à-dire la transformation des spéculateurs en distributeurs pour le compte des producteurs, pour la manipulation des produits agricoles, il ne croyait pas que la chose se réaliserait si tôt; je constate, nous disait-il, que nous venons de subir une profonde transformation et que de spéculateurs, au moins dans un certain sens du terme, nous sommes devenus en partie et nous deviendrons, dans un avenir rapproché, exclusivement des distributeurs.

Il est évident qu'en Europe comme en Amérique, l'on ne peut pas se dispenser d'intermédiaires pour la distribution des denrées aux consommateurs; mais les organisations coopératives doivent par la raison même de leur existence, s'efforcer d'éliminer le plus grand nombre possible d'intermédiaires et ne remettre leurs produits qu'entre les mains d'institutions placées pour les distribuer aussi directement que possible aux consommateurs. C'est ce que la Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec a fait en ouvrant des négociations avec la maison qui est en communication avec le plus grand nombre de détaillants du Royaume-Uni et qui a, en même temps, l'avantage d'être financièrement l'une des plus puissantes du genre.

La Coopérative Centrale expédiera donc dorénavant son fromage à la maison "LOVELL & CHRISTMAS" qui a son siège principal d'affaires à Londres, des succursales considérables dans les villes de Liverpool, Manchester, Bristol, Glasgow et dans tous les centres de l'Angleterre. A notre sens, cette maison était exactement celle que nous devions rechercher et nous avons l'assurance que nous ne serons pas déçus dans les espérances que nous avons fondées sur elle. La maison Lovell & Christmas fera connaître notre fromage à sa nombreuse clientèle qui l'appréciera à sa juste valeur et sera vite disposée à payer des prix si non supérieurs du moins égaux à ceux qu'elle consentait à accorder aux fromages BROCKVILLE, BELLEVILLE, WESTERN et TOWN-SHIPS, dont une forte proportion était faite de fromage provenant des bonnes fabriques de la province de Québec, mais dont l'origine était travestie par les noms nouveaux que notre fromage recevait dans certains entrepôts de Montréal.

Nous avons eu l'occasion de voir dans les divers entrepôts de cette maison une forte quantité de fromage de la province de Québec et nous sommes fiers d'avancer publiquement, que nos classes "spéciales" et "No 1" comparent très avantageusement avec tous les autres fromages que nous avons eu l'avantage d'étudier avec des experts anglais qui appuient cet avancé.

L'énergique décision que vient de prendre la Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec permettra de fixer l'esprit des importateurs et des consommateurs anglais sur la question du fromage de Québec et contribuera largement, croyons-nous, au rétablissement de l'ordre dans le commerce des produits de la ferme puisqu'elle ouvre la route à la transformation importante que nous avons mentionnée plus haut.

Les résultats immédiats des premières expéditions ont été plus que satisfaisants: en effet, la Coopérative a pu payer à ses membres des prix supérieurs à ceux payés par ses compétiteurs. Dans un prochain numéro, nous indiquerons ce que les cultivateurs et les fabricants de notre province doivent faire pour assurer le succès entier et définitif de cette entreprise.

AUG. TRUDEL

SOMMAIRE

	Pages		Pages		Pages
La conservation des fruits par le froid	4-23	Esprit d'initiative	6	Concours interprovincial de labour	8
Notre attitude	6	Les expositions agricoles et leur rôle comme annonce	7	Note de la branche fédérale du cheptel	9
Le rôle du bétail sur la ferme	6	Réflexions sur la division des grandes fermes et sur la pratique des cultures spéciales	7	Conduite d'un troupeau de moutons l'automne	10
		Porc à bacon	8	Place à la vraie fraternité	11
				Le marché	12
				Revue des marchés	13
				Culture du chou de Siam	14
				Les fêtes du 111e centenaire de Louis Hébert	15
				La bonne entente entre voisins	15
				Nos magasins coopératifs	16-17
				Autour du foyer	18
				La mode du jour	19

ENTRE NOUS

NOTRE ATTITUDE

Un lecteur de Deschambault aimerait à connaître l'attitude future du Bulletin des Agriculteurs devant les questions politiques. Son programme général est très nettement défini: travailler à l'avancement de la coopération agricole et de l'agriculture dans la province de Québec.

La politique pure et simple, si ces trois termes sont compatibles, n'entre pas comme telle dans le cadre de son champ d'action; en d'autres termes, le Bulletin n'est ni rouge, ni bleu, ni socialiste, ni agrarien. Il est libre de toute attache et prêt à prêter son concours à tous ceux qui travailleront dans le même sens que lui. Il constate avec regret la pénurie des bons députés agriculteurs dans les parlements; il ne reconnaît à aucune classe le droit de mépriser les autres; il n'est prêt à concéder le monopole de la justice, de l'aptitude à gouverner et de l'honnêteté à aucun groupe ni à aucune classe; le Bulletin est partisan d'une saine démocratie: il veut une représentation adéquate de tous les gouvernés, et il n'hésitera jamais à appuyer les réclamations justes de chaque classe non plus qu'à repousser et à combattre "l'arrivisme," quelque teinte qu'il revête.

À titre de journal professionnel, le Bulletin des Agriculteurs ne peut agir à la légère; il évitera tout mouvement dont les résultats seraient douteux pour l'intérêt bien compris de la classe agricole.

Il professe que la population rurale a droit de participer largement au gouvernement du pays et chaque fois qu'elle revendiquera ce droit par des moyens réguliers, pondérés et loyaux, le Bulletin des Agriculteurs s'efforcera de lui prêter son concours.

LE RÔLE DU BÉTAIL SUR LA FERME

Le voyageur qui observe attentivement les différents modes d'exploitation des fermes de nos campagnes canadiennes-françaises, constate que les exploitations à base d'élevage sont celles qui jouissent de la plus grande prospérité.

Indépendamment de tous les autres facteurs qui concourent au succès du cultivateur, le bon bétail constitue sans contredit la meilleure source de revenus.

Ce fait que nous nous sommes appliqués à démontrer vient d'être illuminé d'une manière plus vive encore par les recherches que le Département d'Agriculture de Toronto a poursuivies durant la présente année. Le ministre d'agriculture de cette province établissait, la semaine dernière, au lunch des cultivateurs, à l'exposition d'Ottawa, que ses investigateurs ont trouvé une différence énorme entre les revenus du cultivateur qui consacre ses meilleures énergies à la production d'excellentes récoltes et les revenus de celui qui donne tous ses efforts à l'amélioration de son troupeau. Pour les fins de ces recherches, l'on choisit trente-neuf fermes dont les récoltes étaient parfaitement réussies, mais dont les troupeaux se composaient d'animaux croisés et de qualité inférieure. Après examen des livres de comptabilité de ces cultivateurs l'on trouva que leur salaire annuel s'élevait à \$786.

D'autre part, l'on étudia la comptabilité de vingt établissements agricoles où les troupeaux constituaient la principale branche de la ferme. Ces troupeaux étaient de race pure et recevaient l'attention quasi entière du cultivateur. Le salaire des propriétaires de ces exploitations était dans ce cas de \$1,398.00 par année. Le salaire des cultivateurs éleveurs est donc pratiquement deux fois plus élevé que celui du cultivateur agronome.

Pour la même somme de travail, celui qui a donné le meilleur de lui-même à son troupeau a retiré de son labeur \$612.00 de plus que celui qui s'est occupé de produire des bonnes récoltes sans se soucier d'améliorer son troupeau.

Cette constatation évidente servira, nous l'espérons, à faire ressortir l'importance du cheptel sur la ferme. Si nos prévisions sont justes, nous sommes convaincus, qu'avec les années, cette différence s'accroîtra de plus en plus et que les cultivateurs qui se livrent exclusivement à la production des récoltes tels que le foin et le grain, se verront forcés de quitter leur terre pour y laisser installer un bon éleveur. Comme nous disions plus haut, un simple voyage d'observation à travers les campagnes de la province démontre à toute évidence la vérité de cette assertion.

ESPRIT D'INITIATIVE

Nous extrayons de la dernière lettre-nouvelle du service de la laiterie d'Ottawa, une découpe du London Grocer en date du 14 août 1920, qui constitue un nouveau témoignage de l'esprit d'initiative des institutions de la province de Québec. En maintes circonstances, nos organisations agricoles entr'autres ont fait preuve d'une faculté de prévision qui est tout à leur honneur et qui doit sûrement être hautement appréciée par les organisations agricoles des autres provinces du pays.

Lisons d'abord la note plus haut mentionnée:

"Messieurs Lovell & Christmas Ltd., West Smithfield, Londres, E.C., et Liverpool qui ont de grandes succursales à Manchester, Bristol et Glasgow, viennent de conclure un engagement important au point de vue du développement de l'industrie du fromage dans la province de Québec. Monsieur Auguste Trudel, gérant de la Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec, est en voyage dans ce pays dans le but de conclure une entente pour la vente directe, au commerce anglais, du fromage produit par les membres de sa société (environ 10,000 boîtes par semaine); le résultat de ses négociations a été le choix de Messieurs Lovell & Christmas Ltd., comme agents de vente. C'est la première fois qu'une société de producteurs de fromage canadien est parvenue à organiser la vente directe de son produit au commerce de provision en Angleterre."

Si nous poursuivons la lecture de cette nouvelle, nous trouvons à la page 3 un autre article intitulé "Nécessité de marquer chaque barattée de beurre."

Bien que nous soyons ici en page éditoriale, nous nous permettrons encore de citer au long cette seconde nouvelle afin de permettre aux lecteurs de se rendre bien compte du fait que l'administration de la Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec ainsi que l'Inspecteur en chef du service de l'Industrie laitière de la province, ne doivent pas être taxés d'inertie en ce qui concerne les intérêts de la classe agricole puisqu'ils ont prévu, inventé et appliqué, depuis au-delà de dix ans, la réforme que notre dévoué commissaire de l'Industrie laitière fédérale suggère aujourd'hui à tous les fabricants de beurre du Dominion. Voici d'ailleurs ce que cette lettre comporte "de nouveau" à ce sujet.

"La nécessité pour chaque fabricant de beurre de marquer chaque boîte de beurre du nom ou de l'étampe de la beurrerie et de marquer aussi le numéro de barattage a été démontrée d'une façon évidente en trois occasions différentes durant la dernière semaine."

"Un marchand de gros, canadien, expédia un wagon de beurre à New-York. Sur réception de ce beurre, il fut constaté qu'une partie de cet envoi contenait un surplus d'humidité. Attendu que les boîtes ne portaient pas le

numéro de barattage, il faudra que chaque boîte soit éprouvée afin d'arriver à découvrir celles qui sont défectueuses.

"Deux marchands de gros, d'Ontario, expédièrent un wagon de beurre de fabriques d'Ontario à Montréal durant cette semaine. Montréal rapporte qu'une partie de chacune de ces expéditions contient un excès d'eau. L'un de ces wagons contenait le produit de quatre fabriques différentes, lequel produit ne portait ni le nom de la fabrique ni le numéro de barattage. L'on est actuellement à faire des préparatifs pour faire l'épreuve de ces 600 boîtes de beurre. Cette analyse coûtera \$150.00. Si les barattées eussent été numérotées, il n'aurait été nécessaire de tirer des échantillons que d'une boîte pour chaque barattée et le coût de ce travail n'aurait été que d'environ 1-10 de ce qu'il sera actuellement."

"S'il est impossible d'établir la responsabilité de ces fabriques, il se peut que le marchand soit obligé de supporter la perte qu'entraînera le coût de l'analyse, du malaxage nouveau, de la diminution de poids et de la détérioration de la qualité; mais ces pertes retomberont naturellement sur la fabrique. Si le commerçant est exposé à supporter de telles pertes, il doit nécessairement se garder une marge de profits plus large dans son commerce. Attendu que la plupart des marchands de gros font aujourd'hui l'épreuve des expéditions de chaque fabrique, sur réception, et attendu que dans le cas d'excès d'humidité, ils font supporter les frais de l'épreuve du travail et de la perte en poids et de la dépréciation de la qualité par les fabriques, les fabriques qui expédient ce beurre réduiraient donc la perte en numérotant chaque barattée."

Les différents points mis en évidence dans cette lettre sont tout à fait conformes à notre conception de la protection du fabricant, du cultivateur et de l'acheteur de beurre. Nous ne la citons pas comme prétexte de critique, mais nous désirons attirer l'attention du lecteur sur le fait de l'importance de la pratique du numérotage des barattées de beurre, sur les bons résultats que la Société a obtenus par cette méthode d'identification et sur le mérite de nos compatriotes qui l'ont inventée et mise en pratique depuis au de là de 10 ans. Nous irons plus loin et nous ajouterons que si notre mémoire est fidèle, l'inspecteur général des beurreries de la province de Québec a lui-même suggéré l'adoption de cette méthode au commissaire de l'industrie laitière d'Ottawa, dès l'année 1915, alors que la commission impériale d'achat du beurre entraînait en fonctions au Canada. Nous sommes convaincus que la perte sérieuse qu'ont subie les producteurs de beurre des autres provinces par suite de leur refus à adopter ce système de marquage, sera de nature à créer un émoi général dans leurs rangs, et nous tenons à faire la lumière sur ce fait afin que nos compatriotes ne soient pas tentés de nous accuser d'égoïsme en gardant pour nous-mêmes une mesure de protection à laquelle ils avaient pourtant droit.

Les principales autorités en industrie laitière de la province de Québec ont fait tout en leur pouvoir pour éviter ces ennuis aux producteurs des autres provinces et s'ils n'ont pas réussi à les convaincre de l'efficacité de cette méthode de protection, il faudrait au moins que les nouveaux bénéficiaires s'abstiennent de porter aucune accusation contre eux s'ils ne se sentent pas disposés à leur donner le plein crédit de la découverte et de l'application première de ce système.

Il est à souhaiter que cette constatation et ces remarques soient provocatrices d'une coopération plus étroite entre les branches des industries communes aux différentes provinces de notre pays.

J. N. PONTON

Les batteuses mécaniques et la propagation des mauvaises herbes et des maladies des céréales

Nos ancêtres qui battaient au fléau étaient exempts d'un danger qui nous menace sérieusement, celui de la propagation des mauvaises herbes par les batteuses mécaniques ambulantes.

On ne prend généralement pas assez de précautions sous le rapport de la propreté des batteuses. Les cultivateurs ne devraient pas admettre dans leur grange la batteuse commune, avant de lui avoir fait subir un nettoyage très minutieux. Ils se font un tort considérable en acceptant une foule de mauvaises herbes qu'ils n'ont pas chez eux ou encore

des germes de maladie tel que le charbon des céréales. Ne restons pas indifférents à ce sujet; que l'on songe aux pertes causées cette année, dans la Province, par le charbon de l'avoine, perte d'environ 15 à 20% de la récolte, qui représente des milliers de piastres. Quant aux mauvaises herbes, telles que la moutarde, la vipérine, etc., qui font le désespoir de beaucoup de cultivateurs, elles ont souvent été répandues grâce à la négligence de certains d'entre eux qui peuvent se frapper la poitrine en disant "Mea culpa!"

Les expositions agricoles et leur rôle comme annonce

L'annonce joue aujourd'hui un rôle considérable dans le domaine commercial. Les grandes compagnies dépensent des centaines de mille piastres pour faire une réclame quasi-extravagante, soit par la voix des journaux ou des revues, soit au moyen des affiches plus ou moins criardes placardées un peu partout, pour frapper les regards des passants. Les grands financiers sont assez psychologues pour comprendre que, si les yeux sont le miroir de l'âme, ils sont aussi la porte par où pénètrent toutes les convoitises. Ceci nous explique la vogue de certaines pilules et de certaines panacées. Quelle est, en effet, la jeune fille ou la femme qui en lisant le récit des prétendues guérisons miraculeuses opérées par les pilules XXX ou par le Tanlac, n'est pas vaincue par la tentation d'en acheter une boîte ou une bouteille. Il y en a même qui se croient guéries en voyant simplement l'annonce.

Dans le domaine agricole, l'on n'a pas su profiter suffisamment de l'annonce. Cependant, les cultivateurs pourraient l'utiliser sans être obligés de débours

beaucoup d'argent, car une excellente occasion leur est offerte de faire connaître leurs produits en prenant part aux expositions et en s'efforçant de décrocher des prix. Les éleveurs américains savent utiliser mieux que nous les expositions agricoles comme moyen de réclame et ils en retirent de grands avantages. Le propriétaire d'un animal primé aux grandes expositions peut en obtenir des prix très élevés, alors que, ces mêmes sujets seraient vendus à des prix bien ordinaires si le propriétaire ne les avait pas conduits aux expositions. Sachons donc tirer parti des expositions agricoles et préparons avec soin de nombreux exhibits. Ce sera un excellent moyen d'établir les relations nécessaires entre les acheteurs et les vendeurs. Il y a actuellement une forte demande pour les animaux de race pure et souvent les acheteurs ne savent où aller pour se procurer les sujets qu'ils désirent, alors que certains éleveurs, faute d'ache-

teurs, conduisent à l'abattoir des sujets qui leur rapporteraient beaucoup plus s'ils étaient vendus pour la reproduction.

Profitions de l'avantage exceptionnel que nous offrent les expositions comme moyen de réclame légitime et efficace.

Réflexions sur la division des grandes fermes et sur la pratique des cultures spéciales

Les beaux champs de légumes et de tabac que l'on admire ici et là, nous invitent à faire certaines réflexions sur l'opportunité des cultures spéciales.

Après avoir compilé de nombreuses statistiques sur l'efficacité des différents systèmes de culture, du point de vue économique, M. A. F. Warren, économiste américain, conclut que les cultivateurs qui, tout en faisant la culture mixte, vendent certaines récoltes en nature sont ceux qui font le plus d'argent.

Ne pouvons-nous pas affirmer la même chose de nos cultivateurs? Le système de culture qui nous convient le mieux, comme le disait récemment le Dr. Tolmie, Ministre de l'Agriculture du Canada, est le système de culture mixte à base d'élevage. Cependant, ceci n'exclut pas la production de récoltes destinées à être vendues en nature, tel que le tabac les fraises, les légumes, etc. La production de ces récoltes très rémunératrices permet d'employer judicieusement les jeunes adolescents qui composent nos familles nombreuses et ceci contribue à leur faire aimer la culture.

Il y aurait donc avantage à intensifier notre production par des cultures spéciales et pour obtenir ce résultat l'on pourrait peut-être subdiviser nos grandes fermes, de manière à y établir deux garçons au lieu d'un. En effet, c'est un grave problème pour un père de famille d'acheter des terres de \$10,000. à \$15,000. pour trois ou quatre garçons. Il pourrait sans doute les établir à meilleur compte dans les cantons de colonisation, mais la plupart du temps, les jeunes cultivateurs des vieilles paroisses ne semblent pas bien comprendre les nombreux avantages qu'ils trouveraient à s'emparer des belles terres de nos riches et vastes régions de colo-

nisation.

Quoiqu'en disent les partisans des grandes fermes et de la culture extensive à outrance, il nous semble que, dans plusieurs cas certains propriétaires gagneraient beaucoup à diviser leurs fermes et à pratiquer une culture plus intensive sans pour cela, devenir de simples jardiniers.

A quoi sert-il en effet, au jeune cultivateur de s'endetter d'une dizaine de mille piastres pour s'établir sur une grande ferme qu'il ne fera jamais produire à sa pleine valeur? "Qui trop embrasse, mal étreint," ce proverbe peut fort bien s'appliquer à une foule de cultivateurs qui s'efforcent de cultiver la plus grande étendue possible, sans jamais s'inquiéter de la bien cultiver, c'est ainsi que beaucoup se promènent dans de grands champs pour récolter quelques voyages de foin ou de grain. Si ces mêmes fermes étaient réduites de moitié, le sol pourrait être engraisé plus facilement et les rendements seraient quadruplés.

Pour notre part, nous avons été maintes fois dans l'occasion d'établir une comparaison entre des voisins propriétaires de fermes d'étendue différente, et nous avons pu constater que les propriétaires de petites fermes bien cultivées faisaient, la plupart du temps, plus d'argent que ceux qui éparpillaient leurs forces sur de grandes étendues de terrain peu productif par suite du manque d'engrais et des soins de cultures nécessaires.

Sur les petites fermes, on peut aussi diminuer beaucoup les risques de mauvaises récoltes en faisant mieux les travaux de culture et en maintenant le sol dans de meilleures conditions; puis la pratique des cultures spéciales très rémunératrices est rendue beaucoup plus facile.

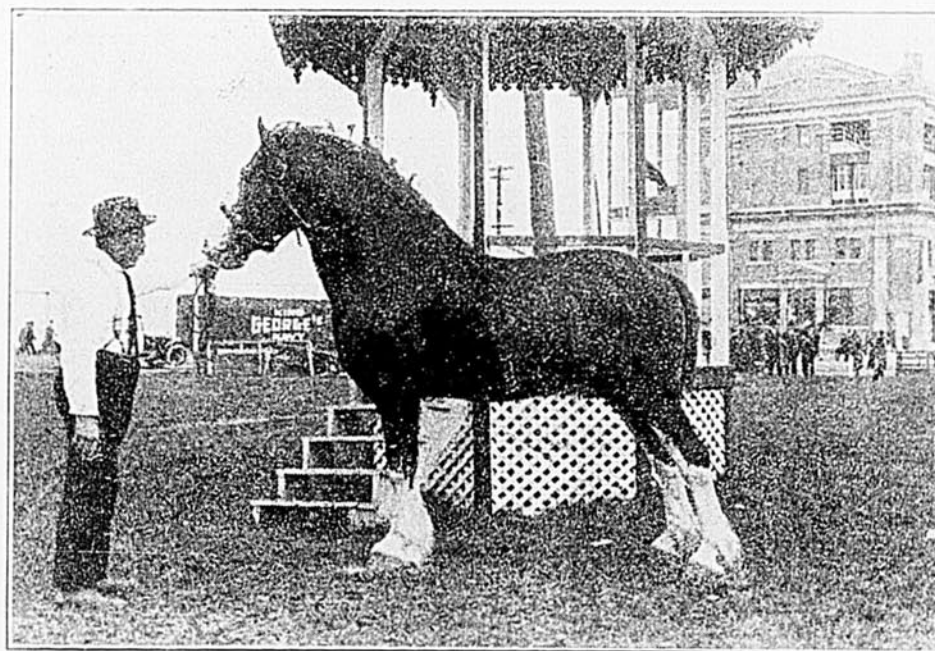
Pour la gloire de la race Canadienne-Française

Nous demandons à chaque famille de la campagne et de la ville de donner son obole à ceux qui tendront la main pour aider l'œuvre de l'éducation en secourant notre

Université Laval de Québec

Si nous voulons que ce foyer de science continue à nous donner de saints prêtres, des professionnels sérieux et des agronomes expérimentés, il faut que chacun y mette sien.

Répondons généreusement à l'appel, c'est un devoir de reconnaissance et de fierté nationale.



Magnifique type de Clydesdale à l'exposition de Québec. Ce cheval est la propriété de M. Joseph Sauvé, de St-Hermas

PORC A BACON

Importance du choix de la race.

Désireux d'appuyer la campagne importante entreprise par le Bulletin des Agriculteurs pour activer la production du porc à bacon dans la Province, nous avons, la semaine dernière, démontré qu'il était tout-à-fait important de garder les truies portières aussi longtemps que possible, et de les faire rapporter deux fois par année. Bien que, dans l'ordre logique, ce point aurait dû être traité après d'autres, nous l'avons attaqué en premier lieu pour prévenir, s'il en est encore temps,

porcs qui possèdent cette conformation acquièrent rapidement un poids élevé.

Les principales races à lard gras sont le Chester blanc, le Poland China, le Berkshire, le gros Noir, le Duroc Jersey.

Ces porcs exigent une alimentation qui favorise leur développement en graisse. C'est pourquoi, les États-Unis qui cultivent beaucoup de maïs peuvent produire cette catégorie de porcs très avantageusement, contrairement à la province de Québec qui est obligée d'importer cet aliment et de le payer des prix très élevés.

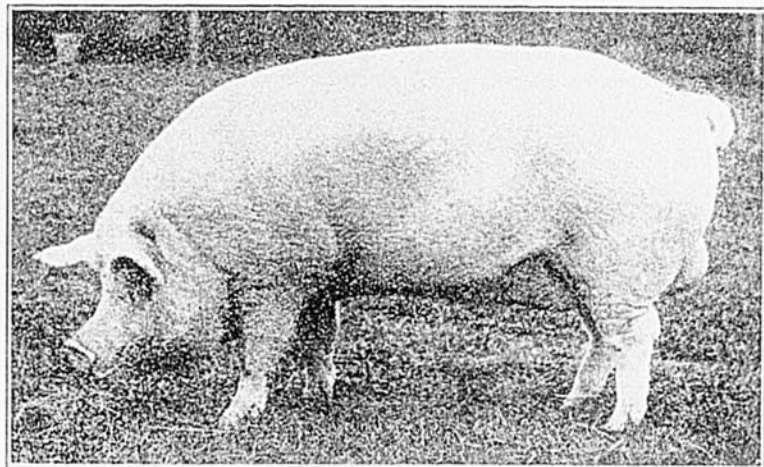
qu'illimité.

Choix de la race.

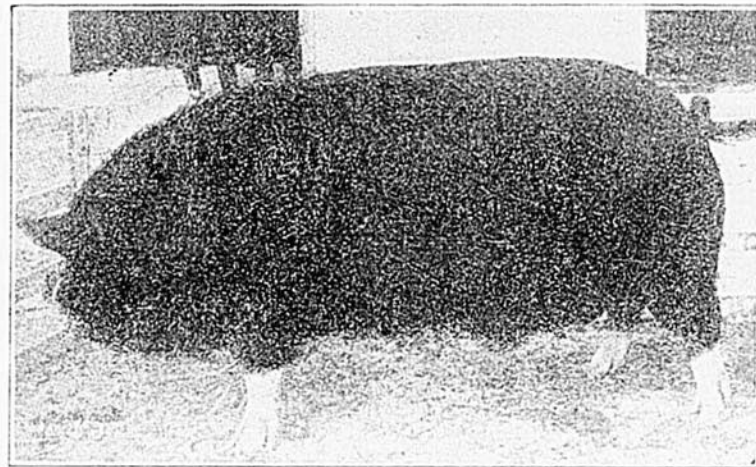
Produisons donc le porc à bacon puisque nous avons des avantages nombreux et choisissons la race qui se prête le mieux à cette fin.

Si l'on peut faire du bacon avec du Chester, du Berkshire, du Poland China, du Tamworth, c'est le grand Yorkshire amélioré qui est la race de porc à bacon par excellence, parce que le Yorkshire possède au plus haut degré la vraie conformation du type à bacon en même temps

Il y a toujours avantage pour une région ou une province à se spécialiser dans l'élevage d'une seule race. L'histoire de la production animale nous rapporte, en effet, que les races qui ont acquis une renommée mondiale furent l'objet d'une attention particulière de la part des éleveurs de certaines régions. N'est-ce pas là le cas pour la vache Holstein, le cheval Clydesdale, le mouton Cheviot, etc? La renommée célèbre des vaches Ayrshires du comté de Chateauguy n'est-elle pas due à ce que les éleveurs



Grand Yorkshire amélioré, vrai type de porc à bacon.



Berkshire, vraie type de porc à lard gras

Noter la différence de conformation entre ces deux types de porcs

le sacrifice des mères qui peuvent nous rendre d'immenses services. C'est pourquoi, nous entrainerons aujourd'hui de plein pied dans le sujet, en parlant du choix des races, point très important, le plus important peut-être de toute cette question.

Celui qui veut faire cet élevage doit, tout d'abord, étudier les possibilités de production économique des porcs à lard gras et des porcs à bacon; il doit considérer ensuite les débouchés qui lui sont offerts sur les marchés locaux et étrangers.

Porc à lard gras.

Le porc à lard gras, utilisé pour faire du lard salé, doit avoir une forme rectangulaire et un dos large, ce qui assure une épaisse couche de graisse le long de la colonne vertébrale; la ligne du dos doit être parallèle à la ligne inférieure du ventre; les membres doivent être courts et droits, l'ossature doit être délicate, les poils fins et soyeux. Les

Porc à Bacon.

Il existe une grande différence entre la conformation des porcs à lard gras et celle des porcs à bacon. Ces derniers possèdent une ossature moins délicate, des membres plus longs, des poils plus grossiers, un dos moins large, un côté plus long, plus profond, plus lisse, plus uniforme, exempt de parties molles et flasques. Dans la production du bacon, l'on désire obtenir une chair ferme et entrelardée de maigre. Ceci permet d'utiliser des aliments qui favorisent plutôt le développement de la chair que celui de la graisse, tels que les sous-produits laitiers l'herbe des pâturages, la navette et les plantes racines. La province de Québec peut donc rivaliser avantageusement avec les États-Unis pour la production du porc à bacon, parce qu'elle possède ces aliments en grande quantité, en même temps qu'un marché d'exportation pres-

qu'une foule de qualités qui lui ont acquis une renommée remarquable. De plus, étant donné que nous devons vendre notre bacon sur le marché anglais, nous devons nous efforcer de satisfaire ses exigences en lui fournissant le produit qu'il préfère; or le grand Yorkshire amélioré produit un bacon qui fait prime sur le marché anglais.

Avantages de ne posséder qu'une seule race pour la production du bacon

Si le grand Yorkshire amélioré est la race par excellence pour la production du bacon, pourquoi ne pas s'en tenir à cette seule race qui est déjà nombreuse dans la Province? Pourquoi ne pas se préoccuper d'en faire la race porcine de la Province? L'on gagnerait beaucoup à ce choix et notre bacon serait plus uniforme et encore plus recherché sur le marché anglais.

de ce comté s'en sont tenus à cette seule race?

Quelques-uns nous diront que le Yorkshire est dur à engraisser. Certes, il est dur à engraisser, parce qu'il a été sélectionné pour donner du lard maigre. Dès lors, celui qui voudrait engraisser le Yorkshire pour en faire du lard salé, commettrait une grave erreur. Celui qui désire saler du lard épais et gras pour son usage personnel doit adopter une race à lard gras, soit le Chester, soit le Berkshire etc. Mais il s'agit ici de la production du porc à bacon pour le grand commerce d'exportation que doivent alimenter les éleveurs de la Province, c'est pourquoi ceux-ci auront tout avantage à choisir la race qui se prête le mieux à cette fin, c'est-à-dire, le grand Yorkshire amélioré.

JEAN L'ELEVEUR.

Concours interprovincial de labour

Démonstrations avec Tracteurs et Machines Agricoles.

FERME DU COLLEGE MACDONALD
Ste-Anne de Bellevue, Qué.
12, 13 et 14 octobre 1920

Association des Laboureurs de l'Est d'Ontario et de l'Ouest de Québec.

OFFICIERS:

Hon. President: HON. J.-E. CARON, Ministre de l'Agriculture, Qué.
Hon. Vice-Présidents: J.-A. Grenier, Sous-Ministre de l'Agriculture, Qué.
DR. F. C. HARRISON, Principal, Collège Macdonald, Qué.
PROF. E. S. ARCHIBALD, Directeur, Ferme Expérimentale, Ottawa.
Mr. J. S. A. ASHBY, Lachine Qué.
HON. N. GARNEAU, Québec.
Président: MR. JOHN HAY, M.P.P., Lachute, Qué.

Vice-Présidents: 1st—MR. J. LAFONTAINE, Berthier, Qué.
2nd—MR. JAS. P. BRADY, Bassin du Lièvre.
3rd—MR. O. D. CASSELMAN, M.P., Chesterville, Ont.

DIRECTEURS:

MR. J. E. ARNOLD, Grenville, Qué.
MR. ROBERT TODD, St. André Est, Qué.
MR. W. L. CHAUVIN, Angers, Qué.
MR. E. N. BLONDIN, Huntingdon, Qué.
MR. JOHN W. LOGAN, Howick, Qué.
MR. A. T. CHARRON, St. Hyacinthe, Qué.
MR. JOHN A. McCLARY, Lennoxville Qué.
MR. A. DAWES, Lachine, Qué.
MR. L. J. TARTE, "La Patrie," Montréal.
MR. DONAT RAYMOND, Queen's Hotel, Montréal.

MR. W. R. BEACH, Cowansville, Qué.
MR. J. N. PONTON, Montréal.
PROF. R. SUMNERBY, Collège Macdonald, Qué.

DIRECTEURS SPECIAUX:

MR. R. B. FAITH, Ottawa.
MR. F. C. NUNNICK, Ottawa.
MR. T. A. POOLE, Perth, Ont.
MR. J. W. NELSON, Ottawa.
MR. A. A. McCLENNAN, Lancaster, Ont.
MR. A. F. HUNTER, Vankleek Hill, Ont.
MR. B. ROTHWELL, Ottawa.
Directeur-Gérant: PROF. H. BARTON, Collège Macdonald, Qué.
Trésorier: MR. E. A. LODS, Collège Macdonald, Qué.
Secrétaire: MR. L. C. McOuat, Collège Macdonald, Qué.

PROGRAMME

LISTE DES PRIX

Premier Jour, 12 octobre
Installation des tracteurs et des machines agricoles des diverses compagnies.
Deuxième Jour, 13 octobre

CLASSE I

En prairie, avec charrues simples:
1er prix.....Comptant \$50.00
2me " " " 40.00
3me " " " 30.00
4me " " " 20.00

CLASSE II

En prairie, garçons au-dessous de 20 ans.
1er prix, charrue, valeur \$25. Comptant \$25.
2me " " " 40.00
3me " " " 30.00
4me " " " 20.00

CLASSE III

En prairie, garçons au-dessous de 17 ans.
1er prix, montre en or, valeur \$25.
Comptant 25.00
2me " " " 30.00
3me " " " 20.00
4me " " " 10.00

CLASSE IV

Ouverte aux compagnies manufacturières du Canada et des États-Unis.
(Voir feuillet spécial pour règlements de ce concours).
Démonstrations par diverses compagnies de tracteurs et de machine agricoles.

Troisième Jour, 14 octobre

CLASSE V

En prairie, Charrue Écossaise

1er prix	Comptant	\$50.00
2me "	"	40.00
3me "	"	30.00
4me "	"	20.00

CLASSE VI

En prairie, charrues à deux oreilles
(Avec pas moins de trois chevaux)

1er prix	Charrue valeur \$25.	Comptant \$25.00
2me "	charrue valeur \$25	" 15.00
3me "	"	" 30.00
4me "	"	" 20.00

CLASSE VII

Concours de labour avec tracteurs par les cultivateurs

Classe ouverte aux cultivateurs de l'Est d'Ontario et de l'ouest de Québec.	
1er prix	Comptant \$50.00
2me "	" 40.00
3me "	" 30.00
4me "	" 20.00

CLASSE SPECIALE

- A.—Meilleur attelage (chevaux et harnais), 1er prix, coupe en argent, comptant \$5.00; 2ème prix, \$20; 3ème prix, \$15.00.
- B.—Terrain le mieux labouré. (Concurrents de la classe V non admis). Trophée en argent.
- C.—Le meilleur endos (concurrents de la classe V non admis). Médaille d'or.
- D.—Terrain le mieux labouré, ouverte à tous. Trophée en argent.
- E.—Le meilleur endos—ouverte à tous. Médaille en argent sterling.
- F.—Meilleur fini, ouverte à tous. Trophée en argent.
- G.—Meilleurs commencements et fins de sillons—ouverte à tous. Médaille d'or.
- H.—Meilleur endos dans classe I et III. Coupe en argent.

Démonstration des différentes compagnies de machines agricoles.

Voyez la circulaire spéciale donnant les noms des donateurs des prix.

Lois et règlements pour le concours de labour des cultivateurs.

- 1.—Temps alloué par acre; 20 heures.
- 2.—Profondeur moyenne du sillon; 5 1/2 pouces.
- 3.—Après que les piquets d'alignement seront enlevés, personne ne devra rester sur le terrain.
- 4.—Chaque concurrent n'aura à faire qu'un seul endos.
- 5.—Le choix du terrain sera tiré au sort.
- 6.—Tous les concurrents devront être sur le terrain à 8 hrs a.m., temps solaire, les 13 et 14 octobre, afin d'être prêts à commencer à 9 hrs précises.
- 7.—Il ne sera pas permis de tracer des sillons à la main, ni d'employer aucun instrument, sauf pour les premiers deux tours.
- 8.—Les roulettes ne sont pas permises dans les classes de charrues simples.
- 9.—Une même personne peut entrer dans deux classes, autres que celles des charrues simples.
- 10.—Classe spéciale A. Les meilleurs couples de chevaux et harnais. Il n'est pas requis que l'attelage (chevaux et harnais) soient la propriété du concurrent. Le jugement se fera pendant que les laboureurs seront à l'œuvre. Les prix seront décernés le dernier jour du concours.
- 11.—Classe VII sera sous la direction d'un expert en tracteurs. Les cultivateurs peuvent employer leur propre tracteur ou l'emprunter. Un cultivateur de bonne foi, son fils ou son homme à gages peuvent conduire le tracteur. Les cultivateurs ou autres personnes ayant déjà conduit

un tracteur pour une compagnie, à des démonstrations publiques, n'auront pas accès à cette classe.

- (a) Les prix seront distribués selon la qualité du travail accompli.
 - (b) Chaque tracteur devra tracer son propre endos et finir ses derniers sillons.
 - (c) La profondeur moyenne du labour sera de 6 à 7 pouces.
 - (d) Après que les piquets seront enlevés, personne autre que les concurrents ne seront admis sur le terrain.
- 12.—La décision des juges sera finale. Personne ne devra, en aucune manière, essayer d'influencer les juges.
 - 13.—L'Association ne sera pas responsable pour les prix non réclamés après le 1er janvier 1921.
 - 14.—Les prix des classes qui ne seront pas remplies, seront laissés à la discrétion des juges.
 - 15.—On servira à manger aux concurrents sur le champ.
 - 16.—Lorsqu'ils seront mérités, des prix spéciaux seront accordés.
 - 17.—Voir feuillet spécial concernant la classe IV et les démonstrations.

AVIS IMPORTANT.—L'Association entend par charrue simple, celle à une seule oreille avec contre droit sans autre attachement. Les charrues écossaises sont prohibées, sauf dans la classe V.

Réductions des taux de chemin de fer

La Ferme du Collège MacDonald est située à Ste-Anne de Bellevue sur la ligne principale du C.P.R. et du Grand Tronc. Pour avoir une réduction, on devra acheter un simple billet pour Ste-Anne, et demander un reçu spécial à l'agent, lequel sera bon du 8 au 18 du même mois. Il faut que tous ces reçus soient signés par le secrétaire de l'Association. On chargera vingt-cinq centins pour chaque reçu signé.

TAUX DE FRET

Pour chevaux et machines

L'Association Canadienne de Fret a bien voulu accorder le transport gratuit pour le retour des chevaux et leur équipement (harnais et charrue simple) aux conditions suivantes: L'expéditeur paiera le transport jusqu'à Ste-Anne de Bellevue. Il conservera son reçu pour le faire signer par le secrétaire de l'Association. Ce reçu, lorsque présenté à l'agent de Ste-Anne, donnera droit d'expédier chevaux et équipement à destination, sans qu'il en coûte. Les tracteurs, les charrues à tracteurs et les machines agricoles autres que les charrues simples, n'ont pas droit à cette réduction.

AUX COMPAGNIES

Un vaste espace de terrain sera accordé gratuitement à toute compagnie qui voudra exposer des machines agricoles pour démonstrations.

REPAS

Pour accommoder ceux qui suivront les démonstrations on servira sur le terrain, des repas à prix raisonnables. Le village de Ste-Anne offrira de même son hospitalité. Ceux qui désirent voyager de Montréal, ont à leur disposition un excellent service de trains.

INSCRIPTIONS

Toutes les inscriptions pour tracteurs, machines agricoles, etc., doivent être faites avant le 1er octobre. Les inscriptions pour prendre part aux concours de labours doivent être envoyées au secrétaire avant le 1er octobre. Les inscriptions sont gratuites.

Pour plus amples renseignements ou pour avoir des blancs d'inscription, s'adresser à

L. C. McOUAT, Secrétaire,
Collège MacDonald, P.Q.

Notes de la branche fédérale du Cheptel

Chute abrupte des prix des agneaux sur les marchés d'automne

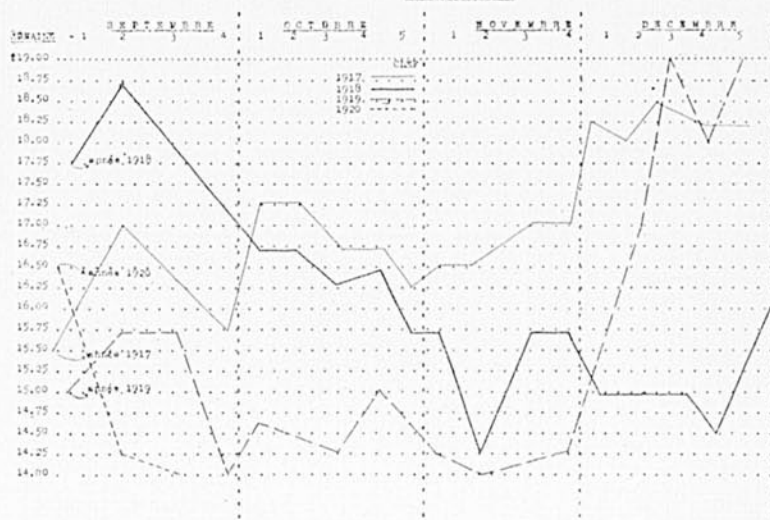
Nous pouvons remonter vingt ans en arrière dans l'histoire du marché des agneaux et nous retrouvons, sans pratiquement aucune exception, qu'une portion très importante de la production d'agneaux et que le plus fort pourcentage d'agneaux mal ou non préparés pour les marchés sont offerts en vente durant la période qui s'étend du premier septembre au premier novembre. Durant cette époque, les prix tombent et atteignent la limite minimum de l'année. Si l'on pousse plus loin ces recherches sur la courbe des prix

est clair que leur invasion des marchés est la cause principale de la chute abrupte et désastreuse des prix. Cette avancée tient bon même devant le fait, qu'environ 80% de nos exportations annuelles d'agneaux sont faites durant les mois d'automne.

Les mauvais agneaux que l'on ne peut pas faire profiter ne doivent naturellement pas être gardés trop longtemps puisqu'il n'y a pas de profits à retirer de leur alimentation. Les bons agneaux ne doivent pas toutefois être sacrifiés sur un

COURBE DES PRIX DES AGNEAUX DURANT LES PERIODES HABITUELLES D'AUTOMNE

MARCHÉ DE MONTREAL



et des expéditions d'agneaux, l'on découvre qu'à partir du mois de novembre jusqu'au commencement du mois de septembre suivant, la qualité des agneaux offerts en vente atteint les points les plus élevés de la courbe et que, par contre, leur nombre atteint les points les plus bas de la courbe de production.

Les causes de l'affaissement des marchés d'automne sont évidentes: au delà de 50% de la production annuelle d'agneaux est vendue durant les quatre derniers mois de l'année. Pour bénéficier des prix généralement élevés du mois d'août, l'on attache plus d'importance à la quantité qu'à la qualité pour les ventes de cette époque de l'année sans se préoccuper de la castration des agneaux. Durant la période qui s'étend du premier janvier jusqu'à l'automne suivant, l'offre est généralement restreinte mais la qualité est meilleure.

Il n'y a pas de marché qui puisse absorber les trois quarts de la production annuelle d'agneaux en quatre mois et donner en même temps des prix avantageux, particulièrement si ces animaux sont, pour la plupart, mal préparés.

A partir du mois d'août de cette année, les prix des agneaux se sont élevés rapidement et, rendus au mois de septembre, les offres abondantes d'agneaux de toute sorte ont produit le résultat que nous connaissons. Ce résultat est nullement différent de celui obtenu durant la même période de dix-neuf années précédentes, c'est-à-dire qu'il a été caractérisé par une chute très marquée des prix.

Les agneaux ne doivent être vendus que lorsqu'ils sont bien préparés pour le marché; environ 50% de nos agneaux n'étant pas prêts à cette période de l'année, il

marché à la baisse. Durant les vingt dernières années, les plus hauts prix ont toujours été obtenus durant les mois de décembre et janvier et cela particulièrement pour les animaux de bonne qualité. La saison de 1920 à 1921 ne promet devoir faire exception à cette règle. Nous pouvons utiliser la nourriture d'une façon efficace en adoptant un système de distribution plus rationnel qui nous vaudrait des prix plus élevés et des marchés plus stables.

COMMISSAIRE DU
DEPARTEMENT DU CHEPTTEL

Aux abeilles

Les Abeilles sont priées de remarquer que le numéro précédant la description de l'ouvrage sur un papier attaché au chèque qui leur a été adressé ne représente pas le nombre d'ouvrages vendus mais bien le numéro de liste de l'ouvrage en paiement duquel le chèque a été fait. Par exemple, le numéro 2 ne veut pas dire que deux ouvrages ont été vendus, mais que l'ouvrage vendu portait sur la liste le numéro 2. Ce numéro n'a donc, en réalité, absolument aucun intérêt pour les Abeilles. Comme je l'expliquais dans un récent numéro du Bulletin, les ouvrages non vendus sont actuellement en vente chez GORCY et celles qui préféreraient les retirer de la vente n'auront qu'à me le laisser savoir et à inclure 15 centins en timbres-poste pour frais d'expédition et d'enregistrement. Les ouvrages encombrants seront expédiés par express.

NINON

Conduite d'un troupeau de moutons l'automne

Deux saisons sont particulièrement importantes dans l'élevage du mouton: la saison de l'agnelage et la saison de la lutte; si la première exige des soins assidus de la part de l'éleveur, la seconde lui demande des connaissances zootechniques étendues, parce que c'est l'automne qu'il doit améliorer son troupeau par la sélection des reproducteurs et par une alimentation raisonnée durant l'époque de la monte.

CHOIX DU BELIER

Si l'éleveur est propriétaire d'un troupeau de race commune, il pourra l'améliorer par l'infusion de sang étranger et il devra acheter à cette fin un bon bélier de race pure. Quand bien même il pourrait se procurer à meilleur compte un bélier de race croisée aussi beau et aussi bien

conformé, il ne devra pas hésiter à payer plus cher un bélier de race pure, car chez celui-ci, les qualités sont beaucoup mieux fixées, de sorte qu'il les transmettra plus sûrement à sa progéniture. Le bélier doit avoir une apparence masculine, une forte constitution assurée par une poitrine volumineuse, un tronc compact, des membres courts et droits, une toison dense, une peau rose, indice d'une bonne santé.

Le choix de la race du bélier est très important et avant d'établir ce choix, l'éleveur doit étudier les conditions de milieu.

a) **Conditions topographiques:** Les moutons lourds prospèrent sur les pâturages riches et plats parce que dans ces conditions, ils ne sont pas obligés de se déplacer beaucoup pour trouver leur nourriture; les races moyennes

progressent sur les terrains ondulés et accidentés; les races légères vivent très bien dans les pays montagneux parce que ces moutons sont très agiles.

b) **Conditions d'entourage:** Il vaut mieux choisir un bélier appartenant à la race la plus nombreuse et la plus prospère dans la région, car il est alors plus facile de se procurer de bons reproducteurs.

c) **Précautions sanitaires:** Avant d'introduire un bélier dans un troupeau, il faut lui faire subir un examen sérieux pour se rendre compte s'il n'est pas attaqué de certaines maladies contagieuses ou s'il n'est pas infesté de parasites tels que les poux et les tiques. On doit, pour plus de sûreté, le baigner et lui imposer une espèce de quarantaine.

Choix des brebis

L'éleveur doit sélectionner avec soin les brebis qu'il destine à la reproduction. Elles doivent posséder une bonne conformation et une bonne santé, ainsi qu'une toison uniforme et dense. La conformation de la brebis est sensiblement la même que celle du bélier, sauf que certaines régions sont plus délicates: la tête

est plus fine, le cou plus allongé. Les agnelles trop jeunes, c'est-à-dire ayant moins de 12 à 15 mois ainsi que les brebis trop vieilles doivent être séparées du troupeau durant la période de la lutte.

Alimentation des reproducteurs durant la saison de service

Lorsqu'il s'agit d'un petit troupeau de 40 à 50 brebis, si le bélier est en bonne condition et les pâturages assez riches, on n'a pas besoin de lui donner de soins supplémentaires, mais si le troupeau est plus considérable, on donne au bélier une ration de grain d'environ une livre. Ce régime le rend plus vigoureux pour faire le service et sa fécondité est plus grande. Quant aux brebis, elles bénéficient aussi beaucoup d'une légère ration de grain durant cette période, ceci à pour effet d'activer les chaleurs et d'assurer un plus fort pourcentage d'agneaux vigoureux, lors de l'agnelage.

Remarques générales

L'automne, lorsque les pâturages de navettes ou de plantes légumineuses,



L'AUTOMNE — l'homme des champs qui a semé du bon grain, récolte d'abondantes et riches moissons. Viennent ensuite les glaneuses qui ramassent les épis qui restent pour que rien ne se gaspille. :: :: :: :: :: :: :: :: Pour récolter la richesse, à l'automne de la vie, semons de bonne heure, d'abondantes économies, pratiquons aussi l'épargne des **sous**, afin que rien ne se gaspille. Pour cela, il n'y a pas de plus sûr moyen qu'en devenant déposant à

La Banque d'Epargne

de la Cité et du District de Montréal

BUREAU PRINCIPAL
et seize succursales à Montréal

Nous vous réservons toujours le meilleur accueil.

A. P. LESPÉRANCE,
Gérant-Général.

(trèfle, luzerne, pois,) sont couverts de rosée ou de gelée, il ne faut pas y faire pâturer les moutons trop à bonne heure le matin, surtout si les moutons ne sont pas habitués à cette nourriture nouvelle, parce que les aliments absorbés dans ces conditions produisent une fermentation

dans le rumen qui occasionne le balonnement. Cependant, les moutons s'habituent peu à peu à ces nouvelles conditions et ensuite ce danger disparaît.

Il convient de fournir un abri au troupeau afin qu'il soit protégé contre les vents froids et les pluies de l'automne.

naissance de Mlle Ninon. Vous pouvez le faire directement au bureau du journal: 63 rue William, Montréal, ou par mon entremise. Et vous jeunes filles de la ville, mes amies, ne plaignez pas les campagnardes, travaillons plutôt à adoucir leur isolement en mettant une note gaie

au refrain journalier de leur vie. A l'occasion, un mot d'encouragement, une action de même. Trêve à l'esprit de séparatiste! Place à la fraternité.

O. EF.,
Ste-Emélie, Co. Lotbinière.
(L'Action Catholique.)

Place à la vraie fraternité!

Le foyer est le nid des amours, l'office des vertus, le séjour de la paix, le centre de l'union, le vestibule du Paradis.

(L'abbé Raimbault).

Jeunes filles, mes amies,

Un brin de causette, ce soir, vous permettez? L'autre jour, en faisant ma promenade du matin au bord du petit bois de "Chez Nous," je vis mes voisines déjà en train d'amasser des framboises. Et me dirigeant au ruisseau par le petit sentier solitaire, j'entendis Marcelle dire: "Oui, si je peux partir d'ici, je ne vis plus à la campagne tant je m'ennuie." Et ses plaintes et jérémiades de continuer un long quart d'heure...

Pauvre petite, toi qui veux quitter ta Patrie, écoute-moi, je ne te ferai pas une semonce: car ce rôle me convient seulement sur la tribune d'institutrice et je suis en vacances... éternelles. Bien bas je te dirai un secret tout doux.

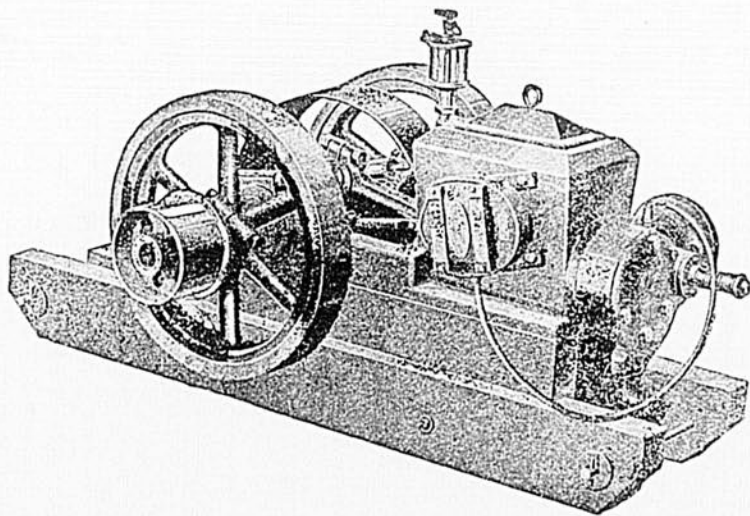
Quand tout autour de toi est sombre, pourquoi du bout de la plume, n'ouvrirais-tu pas toute grande ton âme à une Annie fidèle? pourquoi aussi ne lirais-tu

pas des chroniques intéressantes? pourquoi encore ton aiguille resterait-elle toujours inactive? Mlle Ninon, la directrice du Cercle d'industrie à domicile: "les Abeilles," à la fois relève les courages abattus, stimule au bien, fournit chaque semaine des lignes instructives à lire et... tiens comment dirai-je cela? A son contact la petite Marcelle maussade de l'autre fois deviendra de belle et bonne humeur, chantera son bonheur de vivre à la campagne avec ses parents. Oh! la vie de famille est un bien si précieux.

Veux-tu, petite, être heureuse? Eh bien! pour la modique somme de \$2.00 par année, prends un abonnement au "Bulletin des Agriculteurs." Au foyer de ma mie Ninon tu seras reçue à cœur ouvert. Tu deviendras alors: Abeille diligente et comme toutes les Abeilles qui font déjà partie du cercle tu goûteras une joie grande, va!

Je suis causeuse; mais pas jaseuse. Or, je me tais vite. Cependant je vous invite toutes, jeunes filles de la campagne, mes amies, à vous abonner au "Bulletin des Agriculteurs" afin de faire la con-

Moteurs à gazoline "MAGNET"



COMME pour nos écrémeuses "MAGNET", le matériel et la main-d'œuvre employés pour les moteurs à gazoline "MAGNET" sont de première qualité. Forts, solides, chaque pièce ajustée de manière à travailler parfaitement. Nous les faisons de différentes grandeurs.

Demandez-nous nos catalogues expliquant les moteurs à gazoline "MAGNET". Intéressants pour tous les cultivateurs qui suivent le progrès.

La Cie Manufacturière Petrie, Limitée

3, rue St-Nicolas,

MONTREAL.

Vous ne risquez rien

quand vous commandez des

Fourrures

Garanties

Hallam

"Du Trappeur au Client"

Si pour une raison quelconque vous n'avez pas satisfaction, renvoyez-nous simplement les fourrures à nos frais et nous vous retournerons tout votre argent.

Telle est notre garantie. Peut-il y en avoir de meilleure?

Nous ne pourrions pas faire le commerce sur cette base sans savoir si nos fourrures sont bonnes.

Nous savons que 99 personnes sur 100 sont enchantées de leurs "Fourrures Hallam".



Parure
en
Loup
Gris

Livrée chez vous, \$19.95

Vos fourrures vous coûtent aussi bien meilleur marché en les achetant de cette manière. Les fourrures Hallam viennent directement du trappeur et passent à vous directement; de cette façon vous économisez les profits et les dépenses des intermédiaires.

Ecrivez votre commande pour le manteau de fourrure ou la parure que vous avez choisi dans le cahier de modes de fourrures Hallam et envoyez-la nous avec votre argent.

GRATIS Catalogue de Modes de Fourrures 1921 de Hallam

Envoyez une Carte Postale - C'est tout

Adressez la comme suit

CANADA POST CARD
THE ADDRESS TO BE WRITTEN ON THIS SIDE

John Hallam Limited
(Département No. 280)

Toronto Ont.

Au verso écrivez ceci

Envoyez moi s.v.p. *Gratis*
l'Édition de 1921 du Catalogue de
Modes de Fourrures Hallam -

VOTRE NOM
AU LONG

RUE, NO OU ROUTE RURALE

BUREAU DE POSTE PROVINCE

et par le retour du courrier
vous recevrez ce catalogue

LE CATALOGUE DE
MODES DE FOURRURES
Hallam

Edition 1921

Plus intéressant que jamais. Ses 48 pages contiennent plus de 300 photographes réelles des vêtements et des personnes qui les portaient. Il est rempli de véritables occasions en manteaux et parures en fourrures à prix uniforme pour tout le Canada. Satisfaction garantie ou remboursement. Faites venir votre exemplaire "franco" de suite.

00000
00000
00000

LE MARCHE

THE MARKET

00000
00000
00000

Les prix suivants sont ceux obtenus par la Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec. Ce sont les prix qui ont été obtenus et payés aux membres expéditeurs de cette société durant la semaine finissant le samedi précédant la date de publication du Bulletin. Les frais de transport sont à la charge de l'expéditeur.

SEMAINE FINISSANT LE 18 SEPTEMBRE

BEURRE CREAMERY BUTTER	
Pasteurisé — <i>Pasteurized</i>	58 $\frac{3}{4}$ c lb
No. 1.....	57 $\frac{3}{4}$ c "
No. 2.....	56c "
BEURRE DE FERME DAIRY BUTTER	
Ne pourra plus être reçu <i>Shall not be receive any longer</i> en pains d'une livre. <i>in 1 lb. prints packing.</i>	
No. 1.....	52c lb.
No. 2.....	51c "
No. 3.....	50c "
FROMAGE CHEESE	
Blanc.....	Spécial.....
No. 1.....	No. 1.....
No. 2.....	No. 2.....
ŒUFS EGGS	
Strictement frais — <i>Strictly new laid</i>	
No. 1.....	56c doz.
SIROP D'ÉRABLE MAPLE SYRUP	
En canistres de $\frac{1}{2}$ ou <i>In cans of $\frac{1}{2}$ or 1 gallon</i> 1 gallon impérial <i>(imperial)</i>	
No. 1.....	\$2.35 gall
No. 2.....	2.25 "
No. 3.....	2.10 "
En barils (non retournables) <i>In barrels of</i> de 5 gallons ou plus: <i>5 gallons or more:</i>	
No. 1.....	\$2.10 gall
No. 2.....	2.00 "
No. 3.....	1.85 "
Les barils ne sont pas remis à l'expéditeur <i>Barrels are not returned to shippers</i>	
En canistres et barils (retournables) <i>In cans and barrels (returnable)</i> 5 gallons et plus: <i>of 5 gallons or more:</i>	
No. 1.....	\$1.95 gall.
No. 2.....	1.85 "
No. 3.....	1.75 "
SUCRE D'ÉRABLE MAPLE SUGAR	
No. 1.....	22c lb.
No. 2.....	21c "
No. 3.....	20c "

MIEL HONEY	
Blanc <i>White</i> {	No. 1.....25c
No. 2.....	21c
No. 3.....	17c
Ambré <i>Amber</i> {	No. 1.....20c
No. 2.....	17c
Brun <i>Brown</i> {	No. 1.....17c
No. 2.....	16c
No. 3.....	15c
FEVES BEANS	
Blanches <i>White</i> {	No. 1 { Triées à la main }.....7c lb.
No. 2.....	6c "
No. 3.....	4 $\frac{1}{2}$ c "
LAINE WOOL	
Lavée — <i>Washed</i> {	No. 1.....53c lb.
No. 2.....	51c "
No. 3.....	48c "
Non lavée — <i>Unwashed</i> {	No. 1.....31c lb.
No. 2.....	21c "
No. 3.....	16c "
Rejetée— <i>Rejected</i> 11c "	
VOLAILLES VIVANTES LIVE FOWL	
Poules — <i>Fowls</i>	
No. 1.....	40c
No. 2.....	35c
No. 3.....	29c
Cochons.....	
Poulets — <i>Chickens</i>	
Choix.....	38c
No. 1.....	33c
No. 2.....	29c
No. 3.....	27c
CANARDS VIVANTS LIVE DUCKS	
No. 1.....	30c
No. 2.....	26c
No. 3.....	24c

The following are furnished by the Cooperative Centrale des Agriculteurs de Québec. They are the prices obtained for and paid to the members of this Society during the week ending the Saturday previous to the date of the present issue. Transportation fees are charged to the shipper.

WEEK ENDING SEPTEMBER 18th

CHEVREUIL DEER	
No. 1.....	18c
No. 2.....	16c
No. 3.....	14c
VEAUX ENGRAISSES AU LAIT MILK FED CALVES	
Choix.....	24c lb.
No. 1.....	23c "
No. 2.....	21c "
No. 3.....	19c "
No. 4.....	17c "
VEAUX SOIGNES WELL FED CALVES	
Choix.....	22c lb.
No. 1.....	21c "
No. 2.....	19c "
No. 3.....	16c "
VEAUX DE CHAMP GRASS CALVES	
No. 1.....	17c lb.
No. 2.....	15c "
No. 3.....	13c "
PORCS FRAIS ABATTUS FRESH DRESSED HOGS	
91 à 140 lbs.....	27c lb.
PEAUX HIDES	
Peaux de vaches.....	{ moins de 48 lbs. } 14c lb.
Beef hides.....	{ less than " } 12c "
	{ plus de 48 lbs. } 12c "
	{ more than " }
Peaux de moutons: de.....	{ \$1.00 à \$1.75 } chacune
Sheep skins: from.....	{ each }
Peaux d'agneaux.....	40 à 70c { chacune
Lamb skins.....	{ each }
Peaux de veaux de champs.....	12 à 15c lb.
Kips.....	
Peaux de veaux de lait.....	18 à 23c lb.
Calf's skins.....	
Peaux de chevaux \$4.00 à \$6.50	chacune, suivant
grandeur.	
Horse hides, \$4.00 to \$6.50	each according to size.

ANIMAUX VIVANTS

Vendus par chars complets seulement

BOUVILLONS STEERS	
Extra choix — <i>Selected</i>	12 $\frac{1}{2}$ c lb.
Choix — <i>Choice</i>	11c "
No. 1.....	9c "
No. 2.....	8 $\frac{1}{2}$ c "
No. 3.....	7c "
No. 4.....	\$5.90 les 100 "
VACHES COWS	
Extra choix — <i>Selected</i>	10 $\frac{1}{2}$ c lb
Choix — <i>Choice</i>	9 $\frac{1}{2}$ c "
No. 1.....	8 $\frac{3}{4}$ c "
No. 2.....	8 $\frac{1}{4}$ c "
No. 3.....	6c "
No. 4 (maigres) <i>(thin)</i>	5c "
No. 5 (très maigres) <i>(very thin)</i>	4c "
TAURES HEIFERS	
Extra choix — <i>Selected</i>	11c lb
Choix — <i>Choice</i>	10c "
No. 1.....	9c "
No. 2.....	8 $\frac{1}{4}$ c "
No. 3.....	7c "
No. 4.....	\$5.90 les 100 "
Tauraille No. 1 — <i>yearlings</i>	\$4.80 per 100 "
" No. 2 — ".....	\$4.70 per 100 "
TAUREAUX BULLS	
Extra choix — <i>Selected</i>	9 $\frac{1}{2}$ c lb
Choix — <i>Choice</i>	8 $\frac{1}{4}$ c lb
No. 1.....	6 $\frac{1}{2}$ c "

LIVE STOCK

Sold in Carload Lots only

AGNEAUX LAMBS	
Doivent peser au moins 50 lbs vivants. <i>Must weigh at least 50 lbs. alive.</i>	
No. 1.....	12 $\frac{1}{2}$ c lb.
No. 2.....	12c "
No. 3.....	11 $\frac{1}{2}$ c "
No. 4.....	10c "
No. 5.....	8c "
AGNEAUX CHATRES CASTRATED LAMBS	
No. 1.....	14 $\frac{1}{2}$ c lb.
No. 2.....	14c "
No. 3.....	13c "
No. 4.....	12c "
VEAUX DE CHAMPS GRASS CALVES	
No. 1.....	7c $\frac{3}{4}$ lb.
No. 2.....	7 $\frac{1}{4}$ c "
No. 3.....	6 $\frac{1}{2}$ c "
No. 4.....	6c "
No. 5.....	5 $\frac{1}{4}$ c "
VEAUX ENGRAISSES AU LAIT MILK FED CALVES	
Choix.....	16c lb.
No. 1.....	15c "
No. 2.....	14 $\frac{1}{2}$ c "
No. 3.....	12c "
No. 4.....	10c "
VEAUX SOIGNES WELL FED CALVES	
Choix.....	12c lb.
No. 1.....	10c "
No. 2.....	9c "
No. 3.....	8c "

CANARDS

Les canards vivants seront recherchés sur nos marchés, la semaine prochaine ; les prix s'annoncent très satisfaisants. Empressez-vous de commander des cages afin de pouvoir faire vos expéditions dès les premiers jours de la semaine et profiter des prix élevés que nous pourrions obtenir pour vous.

ADRESSEZ BIEN VOS CONSIGNATIONS A LA

COOPERATIVE CENTRALE DES AGRICULTEURS DE QUEBEC

63, RUE WILLIAM, MONTREAL.

Tét. Main 6857.

REVUE DES MARCHES

Du 13 au 18 septembre inclusivement

BEURRE

Aucun changement important à mentionner sur le marché au beurre pour la semaine dernière. Les prix sont à peu près les mêmes que la semaine précédente. La provision d'hiver s'achète aux prix du jour, ce qui indiquerait que les entreposeurs et ceux des consommateurs qui peuvent faire une réserve pour l'hiver se procureront ce dont ils ont besoin aux prix actuels. On ne prévoit donc aucun changement important.

FROMAGE

Les taux de l'échange, comme ils l'ont souvent fait durant le cours de cette saison, ont affecté de nouveau les prix du fromage. Une forte baisse, dans les premiers jours de la semaine, dans la valeur de la Livre Sterling a fait baisser les prix d'environ 1/2c par lb. Sur les derniers jours de la semaine, les conditions de l'échange ont paru s'améliorer, ce qui, nous espérons, empêchera probablement de nouvelles baisses.

FEVES ET POIS

Le marché aux fèves est à peu près stationnaire, comme c'est généralement l'habitude à ce temps-ci de l'année, la demande s'accroît. Les commandes arrivent plus abondantes surtout des endroits où l'on emploie ce produits pour la consommation dans les chantiers. On ne prévoit, tout de même, aucun changement dans les prix.

Quoique l'on ait signalé une certaine activité dans le marché aux pois, les prix ont tout de même faibli quelque peu. L'offre de pois nouveaux commence à se faire de la part des producteurs de l'Ontario qui paraissent avoir une quantité plus considérable à offrir que l'an dernier.

ŒUFS

Le marché aux œufs est stationnaire avec une tendance à la baisse. Comme pour le marché au fromage, la baisse de la Livre Sterling paraît devoir affecter la forte demande d'importations par le marché anglais; mais ceci n'affecte sensiblement que les œufs d'entrepôts. Les œufs strictement frais reçus de la campagne sont toujours rares et s'écoulent facilement aux prix actuels.

MIEL

Les arrivages à Montréal ont été plus considérables et annoncent devoir l'être d'ici à quelques semaines. Les prix ne semblent pas être bien établis surtout pour le miel brun dont la récolte paraît être abondante et la demande plutôt limitée. Le miel blanc s'écoule bien aux prix actuels.

SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE

Le marché au sucre et au sirop d'érable n'a subi aucun changement notable. On espère, tout de même, qu'à l'automne, les acheteurs américains apparaîtront de nouveau sur notre marché. Seront-ils

disposés à payer les prix actuels? On a lieu de l'espérer; mais il n'en reste pas moins vrai qu'une forte proportion de l'abondante récolte du printemps dernier est encore entre les mains des cultivateurs ou des marchands de cette province.

ANIMAUX DE BOUCHERIE VIVANTS

Boeufs

Les arrivages d'animaux de boucherie sur le marché de Montréal se sont maintenus à peu près aux chiffres de ceux de la semaine dernière. La journée la plus intéressante, tant pour les acheteurs que pour les vendeurs, a été lundi. Nos prévisions de la semaine dernière se sont accomplies à la lettre, c'est-à-dire que les bons animaux de boucherie ont joui d'une bonne demande et ont obtenu des prix quelque peu supérieurs à ceux de la semaine précédente, tandis que les prix des animaux de boucherie inférieurs tels que les vaches mal préparées et les taureaux ont subi une légère baisse.

D'après les nouvelles qui nous viennent des autres marchés, nous pouvons compter sur des prix fermes pour la semaine à venir, pour les animaux de boucherie de bonne qualité.

Veaux de lait

Les acheteurs de veaux de lait n'ont pas paru très intéressés cette semaine probablement par suite de la faiblesse des offres. Les quelques têtes qui ont été expédiées n'ont pu obtenir que des prix à la baisse et inférieurs à ceux de la semaine précédente de 25 à 50 cents par 100 livres. Pour provoquer une nouvelle activité sur ce marché, il faudrait de toute nécessité que les expéditions soient accrues d'une façon très notable.

Veaux de champs

Contrairement aux veaux de lait, les veaux de champs sont venus en plus grand nombre sur le marché cette semaine. Mais, par suite du défaut de préparation des expéditions et de la qualité inférieure de ces animaux, les prix ont subi un fléchissement qui ne sera corrigé que par l'amélioration de la qualité des expéditions.

Agneaux

Les arrivages d'agneaux se sont élevés considérablement cette semaine. A elle seule, la Coopérative en a reçu au delà de 2,000 têtes. Un fait notable et peu avantageux pour certains cultivateurs, fut la présence dans les expéditions d'un grand nombre d'agneaux de qualité inférieure. Bien qu'il soit agréable de constater qu'un bon nombre d'expéditeurs apportent les soins voulus à la préparation de leurs agneaux qui obtiennent naturellement des prix convenables sur le marché, même aujourd'hui, il est également déplorable de remarquer qu'à cette époque de l'année, où les marchés aux agneaux sont généralement encombrés, il se rencontre encore des gens qui négligent de préparer convenablement leurs agneaux avant de les mettre sur le marché. La baisse générale d'environ \$1.00 par 100 livres est attribuable à la présence de ces mauvais agneaux.

Si nous nous en tenons aux nouvelles qui nous viennent des marchés extérieurs, nous pouvons compter sur un marché assez ferme pour la semaine prochaine.

Moutons

Les expéditions de moutons sur le marché cette semaine se divisaient principalement en deux catégories: les très bons et les très mauvais. Ceux de bonne qualité se sont assez bien vendus mais les autres n'ont pu obtenir que des prix inférieurs. Comme la proportion des moutons de mauvaise qualité était beaucoup plus forte que celle de bonne qualité, le commentaire de ce marché doit comporter une baisse générale de 25 à 50 cents par 100 livres. La cause de cette baisse de prix est très probablement due au fait de la présence des mauvais moutons sur le marché. En effet, les acheteurs étrangers ne peuvent pas entreprendre d'importer chez eux ces animaux de qualité non désirable. Attendu que la proportion des mauvais moutons est considérable, et que la quantité de bons moutons est trop faible pour intéresser les acheteurs étrangers, toutes les offres doivent être absorbées par les acheteurs locaux, et l'on comprend facilement que l'abondance des expéditions de cette époque de l'année tende à faire tomber les prix. Il est donc de la plus grande importance pour les cultivateurs de voir à n'expédier que des moutons bien préparés et aptes à l'exportation sur les autres marchés.

Porcs

Les arrivages se sont élevés à peu près aux mêmes chiffres que ceux de la semaine dernière. Les porcs classifiés choix ont subi une baisse d'environ 1/4 de cent par livre. La demande pour les porcs lourds semble s'être améliorée quelque peu cette semaine et nous nous croyons en état de prévoir des marchés plus fermes pour cette classe de porcs pour les jours à venir.

VOLAILLES VIVANTES

Il y a encore eu fluctuation dans la qualité des volailles vivantes cette semaine. L'amélioration que nous avons constatée la semaine dernière a encore faibli cette semaine. Il est assez curieux de noter cette oscillation hebdomadaire de la qualité des volailles vivantes. La demande durant cette semaine a été très forte et grâce à ce fait les prix se sont maintenus assez fermes malgré la diminution de la qualité. L'amélioration de la qualité des expéditions de la semaine à venir pourrait maintenir les prix à leur niveau actuel.

ANIMAUX DE BOUCHERIE ABATTUS

Porcs

Il y a eu fléchissement de la demande pour les porcs abattus durant cette semaine. Les arrivages se sont maintenus à peu près aux chiffres de ceux de la semaine dernière, et comme dans le cas des porcs vivants, les prix ont faibli quelque peu. Nous prévoyons un marché

plutôt stationnaire pour la semaine prochaine.

Veaux de lait

Les arrivages de veaux de lait étant à peu près nuls, nous n'avons aucun commentaire d'intérêt particulier à offrir sur ce produit.

PEAUX

Il n'y a aucun signe d'amélioration notable du marché aux peaux pour cette semaine.

FOIN

Il n'est rien survenu, depuis la semaine dernière, qui soit susceptible de modifier tant soit peu notre commentaire précédent. On prévoit, en certains milieux, qu'une baisse est possible, mais la restriction assez accentuée qui se manifeste actuellement dans l'offre de cette marchandise a plutôt pour effet de maintenir les prix qui prévalent aujourd'hui.

Nous cotons:

Mil No 1, ... \$31.00 f.o.b. Montréal.
Mil No 2, ... 30.00 " "
Trèfle melle No 3 28.00 " "

AVOINE

La tendance du marché est nettement à la baisse. Cela semble être attribué, en grande partie, à la surabondance générale de la récolte.

On signale une forte demande des contrées européennes. Si nous sommes bien informés, il s'y est vendu environ 1,000,000 de minots la semaine dernière.

Les prix suivants prévalaient à la fin de la semaine courante:

No 2, C.W., ... 1.06 1/2
No 3, C.W., ... 1.03 1/2
Ex. No 1, Feed, ... 1.03 1/2
No 1, Feed, ... 1.01 1/2
No 2, Feed, ... 1.00

PATATES

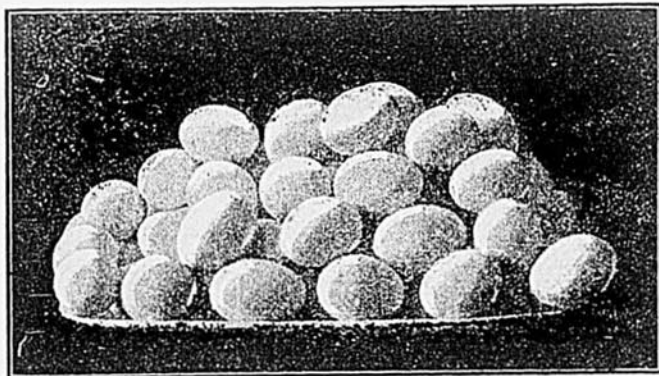
Le marché est plutôt incertain en ce moment, mais une baisse est à prévoir à brève échéance si les produits d'en "bas" font leur apparition en quantités assez considérables.

Les patates des environs de Montréal étant suffisantes, au moins actuellement, pour alimenter le marché local, l'arrivée des produits du dehors ne manquera pas d'accroître une fluctuation défavorable des prix.

POISSON

Les Quatre-Temps ont suscité une activité marquée cette semaine, dans le commerce de poisson. La demande, autant qu'on en peut juger, s'est surtout affirmée pour le haddock et le flétan.

Le poisson des lacs est encore rare. Les pêcheurs semblent préférer expédier leurs produits sur le marché américain où, actuellement, ils en obtiennent des prix plus élevés par suite des fêtes juives que nous avons eues dernièrement.



OEUFS FRAIS

La demande pour les œufs frais est très bonne à cette époque de l'année. Consultez les prix de la semaine dernière et voyez si vous ne pourriez pas en bénéficier en engageant votre coopérative locale ou votre cercle d'expéditeurs d'œufs à consigner immédiatement toute votre production à la

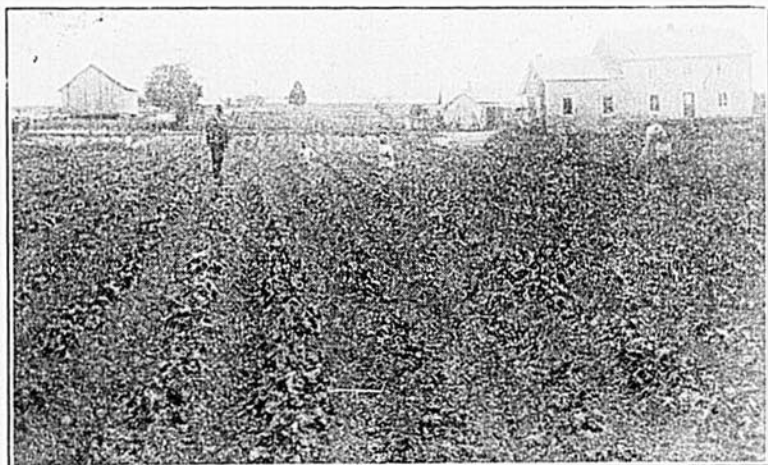
Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec

63, RUE WILLIAM, MONTREAL.

Tél. Main 6857

Culture du chou de Siam

Les quelques notes qui suivent sont un résumé de la méthode employée par M. Alp. Pelletier de St-Marcel pour la culture des choux de Siam. La vignette ci-dessous démontre que M. Pelletier possède une excellente méthode de culture, puisque ce champ porte une récolte si abondante.



Champ de légumes de M. Alp. Pelletier, de St. Marcel de Richelieu.

"Voici un bref exposé de la méthode que j'emploie pour cultiver les choux de Siam et qui me permet d'obtenir un bon rendement.

J'apporte tout d'abord, beaucoup de soin pour la préparation du terrain destiné à cette culture; j'applique à cette fin une bonne fumure et je pratique un labour d'automne.

Je sème au printemps vers le 20 mai, laissant une distance de 30 pouces entre

les rangs et de 12 pes entre les plants.

Je donne ensuite les soins de culture suivants: 2 sarclages à la houe, 2 à la main et 4 à la sarcluse à cheval.

Nous cultivons, d'ordinaire, la variété "Elephant Collet violet" qui réussit très bien dans notre région et qui donne un rendement de 20 à 25 tonnes à l'acre.

Ce chou de Siam convient bien à l'alimentation domestique et il produit de très bons résultats quand on le donne aux vaches laitières qui l'affectionnent particulièrement.

En somme, je considère que la culture du navet est une culture réellement rémunératrice et les cultivateurs qui n'ont pas de silo devraient tous cultiver les racines.

ALPHONSE PELLETIER
St-Marcel de l'Islet.

Correspondance

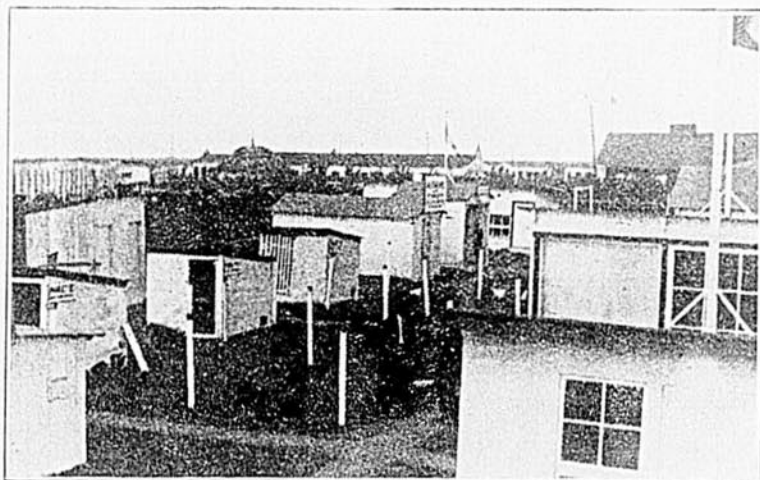
Monsieur le Rédacteur,
Bulletin des Agriculteurs,
63 rue William, Montréal.

Monsieur le Rédacteur: —

J'étais de passage ces jours derniers à

une exposition où l'on pouvait voir une installation assez considérable d'exhibits de toutes sortes venant de la Ferme Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière.

Ces exhibits étaient de très belle qualité,



Installation des démonstrations pratiques avicoles du gouvernement provincial à l'exposition de Québec

installés avec beaucoup de soin et ceux chargés de ce travail méritent d'être félicités. Après avoir examiné les exhibits, il me vint à l'idée de lire les pancartes les accompagnant. Je regrette de n'avoir pu rien comprendre de la plupart de ces écrits, ce n'était ni anglais ni français. Sur question posée au monsieur en charge, celui-ci m'a répondu que ces pancartes leur sont envoyées directement d'Ottawa.

Je dois dire aux gens d'Ottawa que nous sommes Canadiens-Français dans cette partie-ci du Dominion et s'ils croient que nous allons tolérer des choses de ce genre, ils vont se trouver trompés. Il ne faut pas qu'ils oublient que nous payons ces choses-là avec notre propre argent. Les Canadiens-Français capables d'écrire "Un arrosage" au lieu de "Une arrosages" tel que marqué sur les pancartes et une foules d'autres exemples que je pourrais citer, ne sont pas rares, il s'agit d'en faire la demande.

Veuillez me croire, monsieur le Rédac-

teur. Votre très oblige,

"UN HABITANT"



Un grand nombre de
MALADIES DES CHEVAUX
sont rapidement guéries par

**LE LINIMENT
EGYPTIEN
DE DOUGLAS**

C'est le meilleur liniment curatif qu'il est toujours bon d'avoir sous la main. Il guérit la teigne, les foulures, les entorses, les contusions. IL ARRETE INSTANTANEMENT TOUTE PERTE DE SANG ET PREVIENT L'EMPOISONNEMENT DU SANG. Ayez-en toujours chez vous.

Chez tous les Marchands et dans les Pharmacies.
Fabriqué seulement par
DOUGLAS & CIE NAPANEE, ONT.

Les cultivateurs les plus réputés de cette province utilisent et recommandent les petites annonces du "BULLETIN DES AGRICULTEURS".



Un moyen plus rapide de faire de plus gros profits sur la ferme

—des résultats plus rapides, un plus grand rendement, des frais moins élevés,—sont à la portée de tous ceux qui se servent de la poudre à souches C X L. Nombreux sont les usages avantageux que le fermier peut faire de la

Poudre à souches C X L
soit pour développer la nouvelle ferme ou pour améliorer l'ancienne.

La poudre à souches C X L arrache les souches, fait sauter les rochers, creuse les fossés, défonce le sous-sol, et vous permet de planter vos arbres dans la moitié du temps et avec la moitié des frais. "Travaillant la Terre avec la Dynamite" vous expliquera pourquoi. Envoi gratuit.

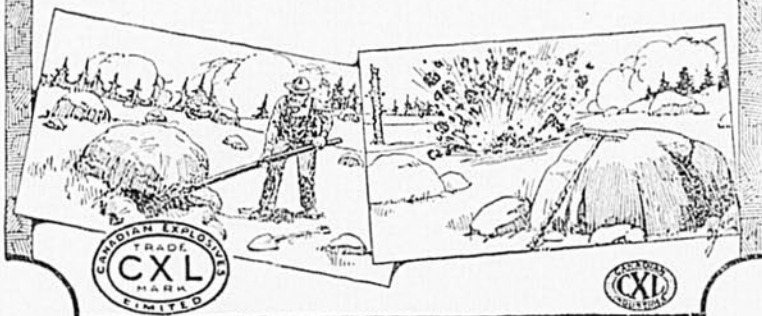
Dept. 1

Canadian Explosives Limited

Siège Social, Montréal.

Halifax Toronto Sudbury
Winnipeg Vancouver

5



Les fêtes du III^e centenaire de Louis Hébert

Fort volume, tenue de luxe, relié, gravures glacées, 160 pages, chez l'auteur
l'abbé A. Couillard-Després, ptre
curé de Frelighsburg, Co.
Mississiquoi, Qué.

M. l'abbé Azarie Couillard-Després, de la Société Royale du Canada, est un infatigable, ayant déjà à son crédit une bonne demi-douzaine d'ouvrages historiques, il vient de vous donner le Rapport des Fêtes célébrées en l'honneur de Louis Hébert, à Québec, en septembre 1918.

On sait que l'abbé Couillard-Després est un descendant de l'illustre et héroïque pionnier dont Samuel de Champlain se fit un si précieux collaborateur aux premiers jours de la colonie. L'auteur était donc animé, de par la vertu du même sang, de ce feu sacré qui alimente l'enthousiasme et qui maîtrise les pires difficultés. On peut dire qu'en effet, l'œuvre du monument Hébert, élevé à la gloire de l'agriculture et de la colonisation, dans les jardins de l'Hôtel de Ville à Québec, fut bien l'œuvre de ce prêtre patriote et dévoué.

Mais il est extrêmement intéressant de se rappeler aussi les démarches du comité actif du monument et les fêtes grandioses, religieuses et civiles, qui en ont marqué le dévoilement le 3 septembre

1918. Les personnalités les plus en vue du clergé, les autorités gouvernementales et civiles, les lettres, les arts, l'agriculture, les professions, l'industrie et le commerce s'étaient donné la main pour faire de ce grand jour une fête nationale. L'histoire rapporte en détail et textuellement les diverses manifestations publiques d'admiration et de glorification de son héros.

Les sermons aux messes solennelles, les lettres épiscopales, les discours officiels, les poèmes historiques lus en la circonstance, la liste des généreux donateurs, et de nombreuses et très jolies reproductions photographiques du décor et des assistances, enrichissent cet ouvrage d'une documentation précieuse pour l'histoire.

Ces pages constituent une gerbe de lettres de famille que tout foyer canadien-français devra se procurer, lire et conserver, pour rappeler aux générations futures la noblesse de nos origines.

Nous félicitons à nouveau l'abbé Couillard-Després d'avoir mené à si bonne fin sa difficile entreprise et nous le remercions de nous en avoir fixé le souvenir de façon si artistique et si littéraire.

A. DESILETS, B.S.A.

LA BONNE ENTENTE ENTRE VOISINS

Dans nos campagnes, les voisins constituent une des plus intéressantes figures sociales de la société canadienne-française.

Il existe une différence notable à ce sujet en ville et à la campagne. Dans les grands centres où se rencontrent des agglomérations cosmopolites, il n'existe à peu près pas de relations entre voisins. Si l'on n'y fait pas la vie de famille, on cherche alors à s'égayer en se lançant dans les divertissements extérieurs qui, s'ils ne sont pas toujours honnêtes et sains, sont du moins nombreux.

La situation est bien différente à la



Les tue toutes et ne laisse aucun germe. A 10c. le paquet aux pharmacies, épiceries et magasins généraux.

campagne. Si l'on n'y trouve pas le bonheur au foyer et dans les relations sociales qui en sont le prolongement, c'est-à-dire, la vie familiale et la fréquentation des voisins, centres de la vie rurale, l'ennui court risque de se mettre de la partie et l'en entend dire à la jeunesse "Bah! c'est plat!" De grâce, il ne faut pas que ce mot devienne à la mode. Il est trop déprimant et il engendre une foule de blâmes.

MACDONALD

Tabac à Fumer

Hache "Brier"



15 sous le paquet
85 sous la
boîte 1/2 lb.

"Brier" est depuis 40 ans le tabac le plus en faveur chez les fumeurs canadiens. Les qualités maîtresses de la marque se retrouvent dans le "Brier" Haché.

"Le Tabac
qui a un cœur"

La Banque Royale du Canada

La Banque a pour politique
d'ouvrir des crédits aux
fermiers.

Si vous croyez avoir besoin d'un prêt pour l'achat de graines de semence ou pour du bétail, voyez dès aujourd'hui le gérant de la succursale la plus rapprochée de la Banque Royale.

Ceci est une invitation pour vous de visiter la Banque Royale la prochaine fois que vous irez en ville.

Capital et réserve, \$ 35,000,000
Ressources totales, \$500,000,000

“ Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec ”

MONTREAL, 63, rue William

COOPERATIVE CENTRALE DES AGRICULTEURS DE QUEBEC.

A VENDRE AUX MAGASINS DE LA "Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec"

Succursale de Princeville Princeville, Comté d'Arthabaska, Qué.

La Basse-Cour Pratique de Princeville, bien connue des lecteurs du Bulletin, offre en vente à des prix très avantageux des volailles bonnes pondeuses, provenant toutes de sujets sélectionnés au nid à trappe, et dont un certain nombre proviennent de sujets primés aux expositions avicoles.

Ces volailles seront vendues aux prix suivants, d'après race, provenance, âge et utilité.

Leghorns Blanches, crête simple. Poules, 1 et 2 ans, \$2.50. Coqs, 1 et 2 ans, \$3.00 et \$5.00.

Plymouth Rock Barrés. Poules provenant de sujets primés aux expositions avicoles, 1 an et 2., \$3.00. D'utilité générale, \$2.50. Coqs, 1 an et 2, \$5.00, 7.50, 10.00.

Rhodes Island Red. Poules provenant de sujets primés aux expositions avicoles, 1 an et 2 ans, \$3.00. D'utilité générale, 2.50. Coqs, 1 an et 2, \$5.00, 7.50, 10.00.

Wyandottes. Poules provenant de sujets primés aux expositions avicoles, 1 an et 2 ans, 3.00. D'utilité générale, 2.50. Coqs, 1 an et 2, \$5.00, 7.50, 10.00.

Cochets de races pures à vendre à la Basse-Cour de Princeville:

Leghorns blanches.....	\$2.00, \$3.00, \$5.00
White Wyandottes.....	\$3.00, \$5.00, \$7.00
Rhodes Island Red (crête simple)...	\$3.00, \$5.00, \$7.00, \$10.00
Plymouth Rock Barrés.....	\$3.00, \$5.00, \$7.00, \$10.00
" " blanches.....	\$5.00, \$7.00, \$10.00, \$12.00

Pour cette dernière race le nombre est limité et la qualité est de choix, ce sont des sujets spéciaux.

S'adresser à la Basse-Cour Pratique, Princeville.

La Basse-Cour offre aussi en vente, un certain nombre d'incubateurs dont elle n'aura pas besoin.

Elle offre ces machines parce qu'elle aura l'an prochain un nouveau local modèle dans lequel il n'y aura que 3 incubateurs de grandes capacités.

Machines,

Marque	3 Prairie State, Capacité	240, 390, 350.
"	6 Bukeye, "	175, 250.
"	10 Québécoises, "	100, 120, 140.
"	1 Wisconsin, "	120.

Ces machines de différentes marques annoncées dans la plupart des journaux agricoles, tant Canadiens qu'Américains, sont en bonne condition. Livrables sur commande, F.O.B. Princeville.

N.B.—Un chèque payable au pair ou un mandat-poste doit accompagner la commande. Ces prix sont sujets à changements sans avis. Afin d'économiser les frais de transport et d'aider à réduire le coût de la vie, nous prions nos clients d'adresser leurs commandes et leurs chèques directement à notre succursale la plus rapprochée de leur localité.

COOPERATIVE CENTRALE DES AGRICULTEURS DE QUEBEC.

BEURRE

Pasteurisé: en pains d'une livre,	
Boîtes de 50 livres.....	61c
Pasteurisé solide:	
Boîtes de 56 livres.....	60½c
No (choix); en pains d'une livre:	
Boîtes de 50 livres.....	60c
No 1 (choix) solide:	
Boîtes de 56 livres.....	59½c

FROMAGE

Petits fromages blancs

Dans des boîtes spéciales contenant deux fromages d'environ 25 livres chacun	
Fromage fort, la livre.....	32c
Fromage doux.....	29c
Pour un seul fromage, ½ cent la livre de plus que le prix indiqué.	
Fromage doux (Twin) 40 lbs chacun	28c
(Deux dans une boîte)	

FEVES ET POIS

Blanches, No 1 (poche de 100 lbs)...	8c
--------------------------------------	----

SPECIAL : Pois à soupe bien cuisants (poche de 120 lbs) .. 7½c

SAINDOUX PUR

Saindoux, tierce 400 lbs.....	26½c
" boîte 56 lbs.....	27½c
" sceaux 20 lbs.....	30c
Saindoux en chaudière de 10 lbs.	
(par "crate" de 6 chaudières).....	30c
Saindoux en chaudière de 5 lbs.....	
(par "crate" de 12 chaudières).....	30c
Saindoux en chaudière de 3 lbs.....	
(par "crate" de 20 chaudières).....	30½c
Saindoux pains 1 livre.....	30c
Saindoux (pure panne), en boîte de 56 livres.....	30½c

Lard Salé

Lard gras (canadien en baril	
200 lbs.....	31c
" Entrelardé (canadien) en baril	
200 lbs.....	32c

MIEL

Blanc — En chaudière de 30 lbs, 27c la lb.	
Brun — En chaudières de 30 lbs, 20c la lb.	

SUCRE D'ERABLE

Sacs d'environ 100 lbs, en	
pains de 5 à 10 lbs.....	0.25 la lb.
FARINE FORTE À PAIN	
1ère qualité.....	\$7.25 le sac.

Succursale d'Hébertville Hébertville Station, Lac St-Jean

FEVES

Blanches No 1.....	8½c
--------------------	-----

SUCRE D'ERABLE

Sucre, par sacs d'environ 100 lbs,	
en pain de 5 à 10 lbs.....	26c

VOYONS ET AGISSONS!

"Il faut prendre son bien où on le trouve!" Formule radicale pouvant parfois conduire à des conséquences dangereuses; formule que les chevaliers d'industrie mettent trop rigoureusement en pratique, mais dont les honnêtes gens pourraient tirer parti dans ce qu'elle a de bon. Clients des campagnes et des villes! ces deux pages d'annonces vous indiquent clairement que vos intérêts propres vous commandent d'acheter vos marchandises aux magasins de la Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec.

Point n'est besoin d'être membre de la Coopérative pour profiter de ces avantages. Envoyez vos ordres par lettre. Essayez une commande et vous constaterez la parfaite harmonie qui existe entre les paroles de la Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec et ses actes.

Adressez-vous à la succursale de votre région où à la

Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec, 63 rue William, Montréal.

Téléphone : MAIN 6857



AUTOUR DU FOYER

COURRIER DE NINON



PAYSANNE.— Ne vous plaignez pas, douce amie; si vous trouvez votre plume lourde, votre aiguille est agile et vous n'avez nul besoin d'excuse. D'ailleurs, vos bonnes et intéressantes lettres me font toujours plaisir, que voulez-vous de plus? Vous êtes heureuse parce que vous savez "promener votre joie dans les vallons et les coteaux où le printemps se dépense en prodigieuses fêtes vertes et fleuries, en effluves d'encens, en murmures d'abeilles, en bruissements d'ailes et en chansons d'amour," comme l'exprime si bien le grand artiste Rodin. C'est, je crois, Barbey d'Aurevilly qui, à ce sujet, a très justement écrit: "Il est déjà bienheureux celui qui, ne pouvant créer, peut au moins comprendre et admirer les créations des autres." Idée que M. C. Poinot a reprise en ces termes excellents: "Point n'est besoin de manier la plume ou le pinceau, l'ébauchoir et l'archet, pour frémir avec volupté aux lectures d'œuvres choisies. Ouvrier, regarde cette cathédrale: simple amateur, arrête-toi devant ce marbre: mondialement, penche-toi sur ce livre: paysan, pose tes yeux sur ce lever du soleil: pêcheur, accoude-toi sur ta barque, et tous laissez-vous envahir par l'extase ou la méditation. Comprenez, frémissez et dites-moi si votre journée n'a pas, dès lors, par ces minutes profondes reçu ce rayon de soleil plus intense que la peine et plus fort que la haine!"

Et vous, petite paysanne, n'avez-vous pas éprouvé ces "minutes profondes" lorsque le soir, revenant "du large" avec vos vaches vous avez contemplé un de ces couchers de soleil comme on n'en voit nulle part ailleurs de plus beaux?

Le bonheur que vous avez causé en offrant à votre sœur le couvre-pieds destiné à la vente sera plus durable que le plaisir que vous auriez éprouvé de sa vente. Vous avez bien fait. Merci de vos envois: ils ont été transmis.

GISELE.— Petite amie, vous savez ce que j'attends de vous, n'est-ce pas? Je me sens de plus en plus curieuse. Je vous envoie de bons baisers.

AUX ABEILLES.— Qui pourrait fournir à "Petite Rose des prés" les chansons: "Par un beau soir dans les grands bois." "Je vous ai tant aimé"?

MUGUET.— Comment n'aimerais-je pas "Une petite amoureuse de mon courrier." Votre aveu si gentil me flatte beaucoup et, échappé de votre bon cœur, me cause une vraie joie. Le pseudo "Chrysanthème" est pris, mais "Muguet" est tout aussi joli. Promettez-moi de venir causer plus souvent, voulez-vous?

CAMPAGNARDE RIPONAISE.— A propos de votre intéressante causette, je viens vous dire que j'ai fait votre message à la petite abeille mentionnée. Il ne vous reste plus qu'à attendre maintenant. Les vacances sont finies! c'est le temps de l'étude. Que le succès couronne vos moindres efforts, petite amie. Moi, je vous demande quelques instants de votre premier congé.

COEUR CANADIEN-FRANÇAIS.— Petite amie, j'exauce votre désir en vous accueillant à la ruche, car je suis toute heureuse de voir augmenter le nombre de mes chères abeilles. Leur bourdonnement fait toute ma distraction, je suis leur grande amie, elles m'aiment, je les aime, quoi de plus doux en ce monde. Offrez tout simplement vos sympathies à celui qui vient de perdre sa sœur.

SIMONE DES CHAUMETTES.— Vite envoyez votre abonnement au Bulletin et vous pourrez alors faire partie du "Cercle Les Abeilles." Lorsque vous aurez rempli cette condition essentielle

dans votre cas, venez au rucher, sans toutefois oublier vos noms et adresse.

MUGUETTE DE LA VALLEE.— Oui, ma chérie, les prières de nos abeilles n'ont pu que hâter votre guérison, et il ne faut jamais désespérer. Maintenant la convalescence sera peut-être longue, faites bien attention à vous, afin d'éviter les rechûtes. Merci de tout ce que vous me dites d'aimable et d'affectueux. Je vous aime bien moi aussi et je serai toujours prête à vous rendre service lorsque l'occasion se présentera. Merci aussi de la "recette de bonheur" que vous m'adressez je la publie ici, car des recettes de ce genre-là nous n'en avons jamais trop.

Recette de bonheur.— Prenez un quart d'once d'indifférence, autant de résolution et faites une infusion avec une livre de patience. Gardez-vous bien d'avarice, de querelles, d'ambition et de faux zèle. Ajoutez un tonneau de gaieté, deux onces de société, une livre d'humilité, deux grains d'exercice et une once de résignation, mélangez bien et prenez au besoin.

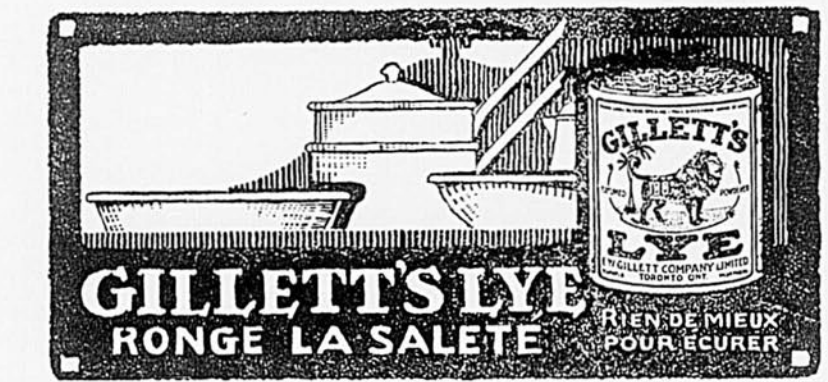
PETITE ADELE.— Certainement, ma chère amie, nous allons vous faire une petite place au rucher. Un manteau et un chapeau bleu royal, bleu français ou prune irait très bien avec votre robe gris taupe. La teinture de la fourrure comporte un trop grand nombre d'opérations et de manipulations pour que vous l'entreprenez avec chance de succès, c'est pourquoi je vous conseillerais de confier votre fourrure à un teinturier ou de la bien nettoyer.

Pour nettoyer une fourrure blanche on se sert d'égal parties de farine de blé et de sel fin (préalablement chauffé dans un fourneau). On rebrousse le poil avec un morceau de flanelle douce, on la frotte avec le mélange de farine et de sel, on bat la peau à plusieurs reprises et on nettoie le poil avec un autre morceau de flanelle bien sec et bien propre.

JEANNETTE EN PEINE.— Comme cela, petite, il faut pour que vous m'appréciez d'avantage que je réponde à vos questions. Eh bien, comme j'aime qu'on m'apprécie beaucoup vous allez être obligée de m'envoyer bien des questions à répondre. C'est entendu, n'est-ce pas? Attendez à l'année prochaine pour offrir le cadeau en question. Vous pourrez peut-être consulter ses goûts ou vous informer auprès de ses connaissances de ce qui serait le plus sujet à lui plaire.

PARFUM DU SOIR.— Je vous réponds sous votre premier pseudonyme, celui que vous signez à votre dernière lettre étant déjà pris. Si vous désirez ne pas garder le premier, choisissez en un autre. Adressez vos lettres et faites vos remises d'argent à l'Oratoire St-Joseph Côte des Neiges, Montréal, Qué. Oui, mignonne, tout ce que vous demandez vous est assuré, affection, dévouement et une grande place dans mon cœur.

GERMAINE DES BOIS FRANCS.— Petite revenante, oui vous êtes toute excusée puisque ce sont les plaisirs des vacances qui vous ont retenue si longtemps loin du foyer. Pourtant vous auriez dû me faire partager les joies de vos délicieuses vacances en vous rappelant à moi de temps en temps. Vous me mettez l'eau à la bouche, chérie. Des bleuets de Ste-Clothilde! des bleuets qu'on cueille avec une charmante amie, sur les versants des montagnes par un beau jour de septembre! Savez-vous que vous allez me tenter assez fort toutes ensemble, mes bonnes amies, que je vais laisser là mon courrier et mon rucher afin d'aller vagabonder de par le pays pour répondre à vos gracieuses invitations. C'est impossible, n'y pensons plus. Cependant, si je suis obligée de refuser votre première offre, je puis



néanmoins accepter la seconde. A quand l'envoi? Vous êtes huit abeilles chez vous.

BENEDICTINE.— Votre lettre m'intéresse beaucoup plus que vous ne le pensez, car je connais votre pays, j'y ai même fait un séjour il y a de longues années, hélas! et il m'en reste encore d'agréables souvenirs; aussi jugez si c'est une joie pour moi que d'en entendre parler.

Seulement, depuis ce temps, il doit y avoir bien des changements dans le village. Toute petite, j'allais me baigner dans un bain naturel taillé dans le granit, et alimenté par une source d'eau limpide descendant en cascades de fils d'argent pour nous servir de douches. J'ai, quelque part, une photographie de moi prise dans ce bain naturel. Je la chercherai et si je la trouve, je vous l'enverrai. Inutile de vous dire comme je suis peinée de ne pas vous avoir rencontrée à la vente — plusieurs autres abeilles n'ont pas su comment me trouver et il y a eu bien des déceptions d'un côté comme de l'autre.

J'ai mis de côté pour vous un volume de l'Encyclopédie des Ouvrages de dames, vous pourrez le faire venir lorsqu'il vous plaira. Vous êtes la seule abeille chez vous.

J'AIME LES CANTONS DE L'EST.— Vous êtes, en effet, un peu en retard, mais mieux vaut tard que jamais, n'est-ce pas, petite amie? Oui, il existe encore une famille de Carignan à St-Hilaire: M. Alexis Carignan et Melles Adèle et Françoise. Sont-ce de vos parents? Vous désirez avoir la chanson "La légende des flots bleus." Qui de vous, mes abeilles, fournira à "J'aime les Cantons de l'Est" la chanson en question?

YVETTE D'ARVOR.— Vous faites maintenant partie du foyer et du rucher; espérons que vous trouverez toujours les renseignements qui vous seront utiles et les consolations qui vous feront paraître moins dures les heures tristes de la vie. Nous vous aimerons bien, car nous nous aimons toutes. La poudre de talc est employée pour empêcher l'irritation de la peau là où il y a friction; elle est inoffensive. Quant à la poudre de toilette (poudre de riz) vous pouvez l'appliquer au visage avec une peau de chamois, pour empêcher la peau de reluire. Presque toutes les poudres et les pâtes épilatoires ont la même composition. Elles sont presque toutes inoffensives, mais peu efficaces. Voici une formule que vous pouvez employer sans crainte:

Chaux vive en poudre,	1 partie,
Carbonate de soude	2 parties,
Saindoux	8 parties.

Mélangez bien, appliquez et enlevez avec une petite lame de bois au bout de 2 ou 3 minutes.

Je vous conseillerais une jupe en homespun quadrillé blanc et noir pour

porter avec chandail. Le velours est trop de toilette pour tous les jours. Un chapeau rouge cyrano en vieux rose conviendrait bien à votre teint.

PREMIERE VIOLETTE.— Bonjour, chérie! Enfin, vous voilà! Je me plainais tout bas de votre long silence, mais maintenant, je ne trouve rien de mieux que de faire une grande réception à l'aimable resuscitée. Les vacances finies, avec elles s'en vont aussi les beaux jours.

Petite institutrice, vous rejoignez déjà vos 40 petites élèves. Bon courage!

PAYSANNE.—fournit aujourd'hui aux abeilles le langage des couleurs et des fleurs. Merci, bonne amie.

"Langage des couleurs et des fleurs"

Blanc: Candeur, pureté, innocence, pudeur.
Violet: Puissance, consolation.
Bleu: Confiance, tendresse.
Vert: Mauvaise chance.
Jaune: Joie, richesse.
Marron: Passé, défiance.
Amarante: Immortalité, constance.
Brun foncé: Grande douleur.
Gris: Mélancolie.
Lilas: Amour pur.
Noir: Deuil, tristesse.
Orange: Amour de la gloire.
Pourpre: Puissance, orgueil, ambition.
Rose: Beauté, amour, jeunesse.

Le Chrysanthème: C'est la fleur de l'amitié: elle est incompatible avec toute idée d'amour.
Dahlia blanc: Reconnaissance et remerciement.
Gardénia blanc: Élégance, plaisir, honneur.
Jacinthe: Fidélité.
Marguerite blanche: Veuillez croire à mon amour.
Marguerite jaune: La fleur des tombes, je ne vous aime plus.

Marguerite blanche double: Je partage vos sentiments.
Oeillet rouge: Aventure, intrigue.
Oeillet blanc: J'ai confiance.
Oeillet simple: Amour vif.
Lilas blanc: Amour, plaisir.
Lilas mauve: Amitié, souvenir.
Jonquille: Désir.
Camélia: Talent.
Rose: Beauté.
Pensée: Doux souvenir.
Bruyère: Tristesse.
Bouton de rose blanche: Cœur qui s'ignore.
Camélia: Reconnaissance.
Géranium: Je puis parler.
Pois de senteur: Plaisir délicat.
Giroflée des jardins: Beauté durable.
Héliotrope: Je vous aime.
Jonc fleuri: Vous m'attirez.
Julienne blanche: Ne nous séparons pas.
Julienne blanche et violette: Je vais vous quitter.
Julienne double: Bonheur de vous revoir.
Laurier rose: Nœuds indissolubles.
Lierre: Amitié éternelle.
Lilas: La première émotion d'amour.
Moutarde: Vous êtes cause de mes larmes.
Muguet blanc: Retour du bonheur.
Murier noir: Je ne vous survivrai pas.
Myosotis: Ne m'oubliez pas.
Noisetier: Promenade sentimentale.
Orme: Rendez-vous manqué.
Pavot blanc: Sommeil du cœur.
Rose pompon: Gentillesse.
Rose jaune: Infidélité.
Rose mousseuse: Volupté.
Rose blanche et rouge: Feu du cœur.
Sabot de Vénus: Votre démarche est celle d'une déesse.
Saul: Ouvrez-moi votre cœur.
Sorrier: Soyez patiente.
Vigne: Mon cœur vous embrasse.

Ninon

GLANURES

Pour répondre au désir de beaucoup de mes amies, j'ouvre aujourd'hui dans les pages du Foyer une rubrique nouvelle: Glanures. Sous cette rubrique paraîtront de temps à autre des extraits d'œuvres de nos gloires littéraires d'aujourd'hui et du passé, glanés au cours de mes lectures, ainsi que les passages les plus remarquables des derniers livres parus.

Comme la vie nous intéresse tous passablement, je commence par reproduire une série de définitions de la vie que M. Barbe publie dans la Revue Française, et qu'on doit aux écrivains les plus connus:

La Vie c'est la direction qui utilise et fait concourir les forces physiques pour un but organique. (Claude Bernard.)

La Vie n'est qu'un pont pour passer d'une éternité à l'autre. (Bx. curé d'Ars)

La Vie?... un moment d'une chose éternelle. (Maurice Barrès.)

La Vie n'est qu'une traversée, entre-coupée de mal de cœur. (Marianne Bey.)

La Vie est un accident sombre entre deux sommeils infinis. (Alfred de Vigny.)

La Vie est une nuit à passer dans une mauvaise hôtellerie. (Sainte Thérèse.)

La Vie est un chapelet de petites misères que la philosophie égrène en riant. (Alexandre Dumas.)

La Vie est un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme. (Voltaire.)

La Vie c'est la résistance à la mort. (Bichat.)

La Vie est une voiture mal suspendue qui nous conduit à la mort. (Emile Souvestre.)

La Vie est la dernière habitude qu'on consent à perdre parce que c'est la première qu'on a prise. (Alex. Dumas fils.)

La Vie est un collier dont l'espoir est le fil. (Pailleton.)

La Vie est une chose admirable et absurde — joyeuse ou douloureuse — ennuyeuse jamais — et qui concilie à chaque minute ces deux sentiments contradictoires: le regret de la veille avec l'espoir du lendemain. (Robert de Flers.)

Vivre, c'est combattre! (S. nègre.)

La Vie de l'homme est un combat entre-coupé de trêves. (Lacordaire.)

La Vie est un banquet où il faut jouer des coudes pour être aux bonnes places. (Sarcey.)

La Vie est une éducation incessante: il faut tout apprendre, depuis parler jusqu'à mourir. (G. Flaubert.)

La Vie est une paire de chaussures inégales. (Lucien.)

Une assez médiocre comédie que l'on sifflerait volontiers; seulement on ne peut pas parce qu'on joue dedans. (De Caillavet.)

Un fil que Dieu tient par les deux bouts, mais où le diable fait des nœuds. (Dancourt.)

La Vie?... un bal masqué! (Arsène Houssaye.)

La Vie est une pendule qui oscille entre l'ennui et la douleur. (Schopenhauer.)

La Vie est un brelan où tout est confondu: Tel pense avoir gagné, qui souvent a perdu. (Mathurin Régnier.)

La Vie est un cloaque où tout être patauge. (Maurice Rollinat.)

La Vie humaine ressemble à une année où on ne voudrait pas voir les neiges de l'hiver en hiver mais les fruits de l'automne au printemps, et les fleurs du printemps en été et en automne. (Vauvenargues.)

La Vie est une symphonie composée par un grand artiste et exécutée par des sourds. (Stern.)

La Vie n'est qu'un drame disposé par la Providence, et qu'en acteurs mal avisés nous avons l'art de gâter quelquefois. (Lamennais.)

La Vie est une fleur épineuse et poignante. Belle au lever du jour, sèche en son occident. (Desportes.)

La Vie est un rondeau; elle finit à peu près comme elle commence, par des bégaiements. (Prince de Ligne.)

Il y a bien d'autres définitions. Chacun d'ailleurs en peut imaginer une, suivant sa propre condition. Mais il vaut mieux chercher sans doute à bien employer la vie qu'à la définir...

Passons maintenant, si vous le voulez bien, aux fleurs des champs et empruntons pour cela aux Annales un extrait d'un article de Maurice Maeterlinck, qui en parle avec un art charmant et une belle sensibilité de poète.

"Mais, bientôt, les pensées nuptiales de la terre s'éclairent et se purifient; les ébauches disparaissent, les demi-rêves de la nuit s'évanouissent comme un brouillard emporté par l'aurore; et tout autour des villes où l'homme les ignore, les bonnes fleurs rustiques commencent dans l'espace leur fête sans témoins. Qu'importe! elles sont là, qui font déjà le miel quand leurs sœurs orgueilleuses et stériles, qui seules ont tous nos soins, tremblent encore au fond des serres. Elles seront là, de même, dans les prés inondés, les sentiers défoncés et pour orner les routes avec simplicité, quand les premières neiges couvriront la campagne. Personne ne les sème, personne ne les cueille. Elles survivent à leur gloire et l'homme les foule aux pieds. Cependant, il n'y a pas longtemps, elles représentaient seules les joies de la nature. Il y a quelque cent ans, avant que leurs parentes éclatantes et frileuses fussent venues des Indes, des Indes, du Japon, ou avant que leurs propres filles, ingrates et méconnaissables, eussent usurpé leur place, elles seules égayaient les regards affligés, elles seules éclairaient la porte des chaumières, le parvis du château et suivaient dans les bois les pas des amoureux. Mais ces temps ne sont plus; elles sont détrônées. Elles n'ont conservé de leur bonheur passé que les noms qu'elles reçurent quand elles étaient aimées. Et ces noms montrent bien ce qu'elles furent pour l'homme: toute sa reconnaissance, sa tendresse attentive, tout ce qu'il leur devait, tout ce qu'elles lui donnaient, s'y trouve renfermé, comme en des perles séculaires. Elles ont donc des noms de reine, de bergère, de vierge, de princesse, de sylphide et de fée qui passent comme une caresse, un éclair, un baiser, un murmure d'amour sur les lèvres."

Je viens de lire "Dans l'ombre de nos jours" un délicieux petit chef-d'œuvre dans lequel l'auteur Jacques des Gachons touche aux intimités les plus délicates de l'âme humaine sous la forme exquise de l'autobiographie d'une aïeule se racontant à sa petite fille. Cette œuvre très réconfortante et très pure, est émaillée de conseils savoureux parmi lesquels je vous cite les suivants: "On parle beaucoup aujourd'hui, d'hygiène et de vie en plein air, c'est très bien. Fais-toi des muscles et aguerris tes poumons, mais néglige jamais l'hygiène morale et la vie en plein ciel. Nous avons aussi un cœur à soigner, et une âme! N'oublie pas que le corps nous a été confié pour quelques jours, et notre âme pour l'éternité! "Garde-toi des joies grossières et des grimaces équivoques, mais souris, souris sans relâche, souris à ton bonheur, souris à tes épreuves, souris jusqu'à la dernière heure, souris pour toi, souris pour les autres, souris à Dieu!"

Et pour clore cette revue, laissez-moi vous donner un passage du dernier livre de Jean Aicard où le poète se fait ingénument tout petit pour raconter les premiers pas du bédé. Il vous trace un portrait de la mère:

Voyez-la se courbant, veiller à l'équilibre Du petit qui ne marche pas.

Entre ses bras ouverts le laisser un peu Pour attendre le premier pas. [Libre,

De plus près qu'elle peut, elle le suit, Elle l'amuse et le défend, [l'excite,

A toute heure, inclinée, elle se fait petite, Et pour lui redevient enfant.

Il y a tant de belles choses qui s'écrivent tous les jours et qui ont été écrites par le passé qu'il me faudrait plus d'espace que je n'en possèd'ici pour vous citer que quelques-uns des beaux passages. Comme les pages "Autour du Foyer" vous appartiennent, mes chéries, vous avez certainement un mot à dire sur l'usage que j'en fais, c'est pourquoi je vous demande de me dire quand vous écrirez quel est votre désir à ce sujet. Dois-je continuer à vous servir de temps à autre des "Glanures" comme celles-ci, dois-je vous parler de modes, de travaux féminins; Que préférez-vous, dites?

NINON.

PATRONS PRATIQUES ET ECONOMIQUES DU BULLETIN



5910—Blouse pour dame, 5 grandeurs, de 34 à 42 pcs de buste. Matériaux: 2½ vgs en 36 pour 36 de buste.



5972—Blouse pour dame, 5 grandeurs, de 34 à 42 pcs de buste. Matériaux: 2¾ vgs en 36 pour 36 de buste.

5973—Jupe pour dame, 5 grandeurs, de 22 à 30 pcs de taille. Matériaux: 3¼ vgs en 36 pour 26 de taille.

Pour les obtenir, vous n'avez qu'à remplir le coupon, l'adresser avec 15 SOUS en timbres ou en argent, en mentionnant le numéro du patron désiré au "Département des Patrons," Bulletin des Agriculteurs, Montréal.

Les patrons sont expédiés immédiatement sur réception de la commande. Cependant, comme il peut y avoir des retards d'un côté ou de l'autre, retards que nous ne pouvons pas contrôler, nous vous demandons, au cas où vous ne receviez pas votre patron à temps, de patienter un peu. Vous le recevrez certainement.



6056—Robe de chambre, pour dame, de 34 à 42 pcs de buste. Matériaux: 3½ vgs en 40 pour 36 de buste.

Coupon pour Patron Pratique et Economique du Bulletin des Agriculteurs

No du Patron..... Buste.....

Taille..... Age.....

Nom.....

Paroisse.....

Comté.....

Montant.....

Pour fillettes ou enfants, mentionnez l'âge seulement.

Pourquoi le Canada a besoin d'un Tarif Protecteur

Sommaire de l'exposé soumis, le 14 septembre à Winnipeg, par l'Association Canadienne des Manufacturiers, au Comité des Ministres du Cabinet.

SELON le Recensement du Dominion, 700,000 personnes, environ, ont un emploi dans les usines canadiennes. Si l'on compte la famille de chacun de ces ouvriers, on trouve que 2,000,000 de personnes vivent des salaires que paient les usines canadiennes. Il y a en outre, les grossistes et des détaillants, les hommes d'affaires de toutes catégories qui vivent des manufactures canadiennes et leur nombre n'est pas inférieur à la moitié du nombre des ouvriers. De plus, étant donné que 80 pour cent environ de la production des fermes canadiennes est consommée au Canada, principalement par les habitants des villes et des villages, les cultivateurs ont un intérêt vital à la prospérité industrielle.

Tout pays civilisé qui aspire à la grandeur, doit être fort dans les domaines qui suivent de son activité nationale: agriculture, industrie, transport et finance. Les pays purement agricoles n'ont jamais atteint à un haut degré de développement, les pays purement industriels ne peuvent exister; l'agriculture et l'industrie ne peuvent exister sans le mécanisme financier et sans un système de transport pour amener leurs produits aux centres de consommation.

Quel est le rôle de l'usine? Abolissez les usines et imaginez ce qui en résulterait sur le commerce de gros et de détail, sur les banques, sur les institutions financières, sur les maisons de courtage, sur la propriété immobilière, sur les hommes de profession, sur les services de perception de l'impôt. Dans la majorité des villes canadiennes, les usines sont la source directe ou indirecte de la plus grande partie des affaires, parce que la prospérité de beaucoup de gens est soumise à l'entrée des produits à l'usine et à leur sortie sous forme de produits finis. En un mot, la capacité d'achat et la liste de paye de l'usine ont une grande répercussion sur la prospérité de la ville où elle est située. Si une grève éclate à l'usine, elle a sa répercussion immédiate dans presque toutes les maisons et dans presque tous les magasins. Elle a sa répercussion également sur la population agricole de la région, car la ville consomme le produit de la ferme et à son tour l'approvisionne de produits finis, qui sont des nécessités de la vie civilisée.

Presque toutes les familles canadiennes ont un intérêt direct ou indirect à la prospérité industrielle du pays; et elles ont tout à craindre d'une dépression.

LE Principe de la Protection

Comme le Tarif des Douanes Canadiennes n'a pas été révisé depuis 1917, il est plus que temps d'y songer. Après une étude sérieuse, on trouvera peut-être que les droits qui frappent certains articles sont trop élevés. On devra donc les abaisser. Dans certains autres cas, on trouvera sans doute qu'ils sont insuffisants et on devra en conséquence les augmenter. Il arrivera aussi que l'on constatera que certains droits sont suffisants et on devra les maintenir tels quels. Mais toutes les révisions de tarifs douaniers sont basées sur un principe directeur. Ce principe doit être, soit la politique de protection, soit la politique de libre échange. L'expression, "un tarif productif de revenu" est erronée parce que même un droit de 10 pour cent sur un article produit au Canada est productif de revenu et assure en même temps une légère protection à une industrie canadienne.

D'où il suit qu'en soumettant cet exposé, l'Association Canadienne des Manufacturiers entend respectueusement affirmer de nouveau sa conviction qu'un tarif suffisamment protecteur des industries canadiennes est nécessaire. Elle entend réaffirmer son adhésion à cette politique adoptée au Canada en 1878 et suivie par tous les partis politiques qui se sont succédés au pouvoir.

De plus, l'association s'engage à adhérer à toute mesure ayant pour objet de hâter la passation dans tout l'Empire, des lois douanières accordant une préférence aux produits de l'Empire, équivalente à la préférence prévue au tarif des douanes canadiennes.

Définition de la Protection

L'Objet du système protectionniste au Canada a été et devrait continuer à être:—

- (1) De diminuer autant que possible les produits étrangers qui peuvent être produits au pays.
- (2) De faciliter l'importation des matières premières de nos fabrications, que nous ne pouvons produire au pays.
- (3) De stimuler les exportations de marchandises et de produits ouvrés canadiens.
- (4) De faire du Canada un pays économiquement complet en encourageant dans les limites de son territoire, toutes les activités légitimes qui donnent du travail à des citoyens canadiens.

Le système protectionniste est par-dessus tout un système national. Le pays est un tout. Ce système a pour objet de rendre le pays fort dans tous les domaines de son activité vitale. S'il était basé sur un autre principe, il ne pourrait durer. La seule raison pour laquelle ce système a existé dans presque tous les pays depuis des siècles, à l'exception momentanée de quelques pays, c'est qu'il assure la prospérité de la grande majorité des citoyens et qu'il tend à développer les sources naturelles de richesse de chaque pays.

Quelques-unes des raisons

Pourquoi le Canada devrait s'en tenir à l'actuelle politique fiscale de suffisante protection de l'agriculture, de l'industrie, du travail et du commerce canadiens.

1. Depuis l'adoption, en 1878, de la Politique Nationale de protection douanière suffisante, l'agriculture, les industries forestières, minières, des transports, le commerce, les banques, les assurances, ont pris au Canada un étonnant développement.

2. Parce qu'il avait développé toutes ses forces économiques, le Canada a pu fournir un grand effort pendant la guerre.

3. Depuis la guerre presque tous les pays civilisés ont maintenu leurs tarifs douaniers protecteurs.

4. Plus de 2,000,000 de Canadiens vivent du salaire que leur paient des usines canadiennes.

5. Plus de 80 pour cent de la production des fermes canadiennes est consommée au Canada.

6. Le Tarif a déterminé l'établissement au Canada de plus de 600 succursales d'usines américaines.

7. Le tarif fournit au Gouvernement du Dominion une grande partie de son revenu.

8. L'actuel tarif du Canada est très modéré; les articles d'importation frappés de droits de douane, ne paient qu'un droit moyen de 22½ pour cent; les droits de douane, répartis sur les articles frappés de droits et sur ceux qui entrent en franchise, ne ressortent qu'à 14 2-3 pour cent.

9. Les produits canadiens ne devraient pas être exportés à l'état brut, mais devraient être travaillés au Canada, de manière à stimuler l'industrie, donner du travail et ajouter à la richesse nationale.

10. Depuis 42 ans, le Canada a maintenu un tarif protecteur. Depuis 131 ans, les Etats-Unis, qui sont nos grands concurrents, ont maintenu un tarif protecteur. Leurs industriels ont un débouché d'environ 8 millions de consommateurs. L'an dernier, chaque habitant des Etats-Unis a acheté en moyenne pour \$4.41 de marchandises canadiennes, tandis que chaque Canadien, a acheté en moyenne pour \$100.26 de marchandises américaines. Les américains ont surtout acheté au Canada des matières premières. Les Canadiens ont surtout acheté aux Etats-Unis des produits manufacturés. Est-il étonnant, dans ces conditions que le change soit défavorable au Canada et que chacun de nos dollars subisse aux Etats-Unis une lourde perte au change? Telle est la situation avec un tarif canadien. Qu'advient-il si le tarif était enlevé? Enlevez le tarif, et, selon le mot de l'ancien président Taft, le Canada deviendra "un accessoire des Etats-Unis."

11. La destinée du Canada est de grandir, de devenir une nation, dans les limites de l'Empire Britannique.

Le Tarif

Le tarif protège l'industrie indigène en augmentant la difficulté d'importer des produits qui lui font concurrence. En second lieu, il procure au Gouvernement les revenus nécessaires. En troisième lieu, il peut être utilisé comme mesure de représailles contre un pays qui use envers nos produits de procédés prohibitifs. Il peut encore être utilisé pour obtenir des concessions douanières d'un pays considéré comme un débouché avantageux pour les produits de l'industrie canadienne. En conséquence, le tarif étant le principal instrument en opération, ne peut pas être subitement modifié ou aboli, sans abolir ou modifier en même temps tout le système protectionniste.

Soutenir le principe protectionniste ne veut pas dire être partisan d'un tarif élevé. L'Association Canadienne des Manufacturiers n'a jamais été partisan d'un tarif élevé; elle ne soutient pas maintenant l'idée d'un tarif élevé. Il est conforme aux faits de dire que le tarif canadien, tel qu'il existe aujourd'hui n'est pas élevé et que comparativement aux tarifs douaniers de d'autres pays, il est très modéré.

Pendant l'exercice finissant le 31 mars 1920, le droit moyen, sur tous les articles d'importation n'entrant pas en franchise, déduction faite des droits de douane de guerre, a été de 22½ pour cent.

Le droit de douane moyen, réparti sur tous les articles d'importation, soumis aux droits ou entrant en franchise, déduction faite des droits de douane de guerre, a été de 14 2-3 pour cent.

Le 18 mai 1920, le Parlement a levé complètement les droits de douane de guerre. Il est sûrement raisonnable d'affirmer que le droit de douane moyen de 22½ pour cent, (dont sont frappés les articles d'importation soumis aux droits) et que le droit de douane moyen de 14 2-3 pour cent, (dont sont frappés tous les articles d'importation, soumis aux droits ou entrant en franchise), actuellement en vigueur conformément au tarif douanier, constituent un tarif modéré.

La tendance vers la protection est générale.

A certains moments, on observe dans le monde entier, une tendance générale vers le protectionnisme et à certains autres une tendance non moins générale vers le libre-échange. Cette constatation a son importance, car à l'heure présente on observe que la tendance vers le protectionnisme se manifeste dans tous les pays. Après l'amitié les pays industriels, surtout ceux qui avaient fait la guerre, prirent des mesures ayant pour objet de protéger

ant à ce que des mesures ayant pour objet de protéger les industries anglaises, fussent prises.

Sur la plupart des articles d'importation, la France a relevé l'an dernier ses droits de douane dans la proportion de dix pour cent à trois cents pour cent. Le 28 avril 1920, elle a publié une longue liste d'articles dont l'importation était interdite. L'Italie, la Suisse, l'Autriche, l'Espagne, la Roumanie et les Etats Balkaniques, ont relevé leurs tarifs douaniers respectifs. Les dernières dépêches de presse nous informent que, dans la plupart de ces pays, on songe à relever les droits de douane et notamment en France, en Italie, en Espagne. Le Japon a institué un tarif douanier lourdement protecteur.

Dans l'Amérique du Sud, tous les pays ont un tarif douanier dont l'objet est, non seulement de fournir au gouvernement les revenus indispensables à tout gouvernement, mais aussi d'assurer aux industries du pays une protection raisonnable. Le droit moyen sur tous les articles d'importation (frappés de droits ou entrant en franchise) s'établit comme suit, pour l'exercice 1913, le dernier sur lequel nous possédons des données précises:—

Droits moyens ad valorem sur les articles d'importation.	
Pays	Pour cent
Argentine.....	20.8
Bésil.....	35.9
Bolivie.....	17.1
Chili.....	19.1
Equateur.....	36.6
Paraguay.....	31.1
Pérou.....	21.9
Uruguay (1912).....	36.2
Vénézuëla.....	46.7

A Chicago, le 10 juin 1920, la clause suivante fut adoptée par la Convention Nationale Républicaine du Parti Républicain des Etats-Unis:—

L'incertitude et l'instabilité de la balance du commerce extérieur, la situation économique anormale dans le monde entier et l'impossibilité de prévoir l'orientation commerciale du prochain avenir, rendent nécessaire l'établissement d'un programme d'action qui permette, un an à l'avance, de faire face à la situation. Mais le Parti Républicain affirme de nouveau son adhésion au principe protectionniste et s'engage à réviser le tarif douanier dès que la situation l'exigera et dès qu'il sera démontré qu'il est nécessaire de protéger, le marché national, le travail américain, l'agriculture et l'industrie du pays.

Le 24 mars 1920, un tarif fut appliqué en Australie, lequel est lourdement protectionniste. Tous les pays anglais en dehors du Royaume-Uni ont des tarifs protectionnistes à l'exception toutefois de certains pays d'Extrême-Orient comme les Indes et les Straits Settlements, qui imposent des droits de douane sur certains articles pour en retirer un revenu.

La statistique officielle établit qu'il n'y a pas au monde un pays qui prétend à un développement industriel, sans le secours d'un tarif douanier protecteur.

La Législation douanière de notre Dominion, ayant pour objet le développement national doit être modifiée par le fait que tous les grands pays industriels du monde ont élevé des barrières douanières dans le but de se défendre contre la concurrence étrangère. Si nous abolissions notre tarif douanier alors que les pays étrangers maintiennent et accentuent le leur, notre marché serait inondé par leurs produits alors que les nôtres ne pourraient franchir nos frontières. Cet état de choses élèverait tellement le prix de revient de nos produits ouvrés que nous ne pourrions soutenir la concurrence étrangère. Un grand nombre de nos usines seraient réduites à fermer leurs portes.

Développement du Canada sous la protection

Le meilleur moyen de se rendre compte si le Canada s'est ou non développé industriellement grâce à la politique de protection douanière, c'est d'étudier les statistiques. Pour cela il faut étudier non pas la statistique d'une seule industrie, mais de toutes les industries vitales, depuis 1878. Considérons d'abord le commerce total du Canada. Le tableau ci-dessous indique que depuis l'institution de la Politique Nationale, notre commerce s'est développé dans la proportion de 1 à 16.

Exercice	Commerce Total
1879.....	\$149,489,188
1920.....	2,351,174,886

La statistique indique que la production agricole s'est développée dans la proportion suivante:

Année	Récoltes	Autres produits	Production totale
1900.....	\$194,953,420	\$169,953,446	\$364,906,866
1919.....	1,452,437,000	523,404,000	1,975,841,000

La production nationale du blé s'est développée comme suit:

Exercice	Boisseaux
1879.....	16,732,873
1919.....	193,260,400

Nos fabrications ont pris un aussi extraordinaire développement.

Industries Manufacturières

Année	Capital engagé	Employés	Val. des produits
1881.....	\$165,302,623	254,935	\$309,676,068
1917.....	2,786,649,727	692,067	3,015,577,940

La production de nos forêts, de nos pêcheries, et de nos mines, le volume des affaires de banque et d'assurance ont pris le grand développement qui suit grâce à la Politique Nationale.

PRODUCTION FORESTIERE	
Année	Billots et bois à pâte.
1881.....	\$39,540,570
1919.....	140,381,584
PRODUCTION MINIERE	
1889.....	\$14,013,113
1919.....	173,075,913
PRODUCTION DES PECHERIES	
Exercice	
1879.....	\$13,529,254
1918.....	60,243,429
BANQUE A CHARTRE	
Année	Capital versé et réserves
1888.....	\$79,218,565
1919.....	143,912,111
Dépôts totalisés du public dans les banques canadiennes	
Année	
1878.....	\$71,900,195
1919.....	1,841,478,895
VALEUR DES POLICES D'ASSURANCE-VIE, EN FORCE	
Année, 31 déc.	
1878.....	\$84,751,937
1919.....	2,187,833,396
VALEURS DES POLICES D'ASSURANCE-FEU EN FORCE	
Année, 31 déc.	Sommes
1878.....	\$109,899,701
1919.....	4,904,396,461

Depuis 1878 la composition de notre population s'est modifiée, la grande majorité de la population travaillait alors sur la terre, dans les bois et dans les pêcheries. Il n'y avait comparativement qu'une faible activité commerciale. Ceux qui ne pouvaient trouver un emploi dans les industries qui précèdent étaient forcés d'émigrer. Le résultat c'est qu'il y a des millions de Canadiens qui vivent actuellement aux Etats-Unis et qui n'auraient jamais quitté le Canada s'ils avaient pu y trouver à gagner leur vie. A partir de 1878, le système industriel du Canada commença à se développer. Ce développement s'est continué sans interruption et aujourd'hui nos industries font vivre 2,000,000 de Canadiens. Il y a de plus des millions d'individus qui tirent directement ou indirectement avantage de nos industries.

Transports

En 1879, l'année qui suivit l'adoption de la Politique Nationale, il n'y avait que 6,484 milles de voie ferrée au Canada. Un simple coup d'œil au tableau ci-après permettra de se rendre compte du développement de notre réseau, de l'augmentation de fret transporté et des recettes brutes des compagnies:

	1879	1889	1899	1909	1919
Milles exploités.....	6,484	12,628	17,141	24,104	38,896
Tonnes de fret.....	8,348,410	17,928,626	31,211,750	66,842,258	116,699,572
Recettes brutes.....	\$19,925,066	\$42,149,615	\$62,243,784	\$145,056,336	\$382,976,901

Nos chemins de fer se sont opposés à la convention de réciprocité avec les Etats-Unis. Ils déclarent que cette convention créerait un courant commercial du nord au sud qui nuirait à notre courant commercial orienté de l'est à l'ouest et que leurs affaires en souffriraient, ce qui diminuerait le rendement des sommes énormes engagées dans notre industrie des transports.

Cette question est aujourd'hui plus importante qu'elle ne l'était en 1911, parce que le Gouvernement possède deux de nos voies ferrées transcontinentales sur trois et qu'il devrait combler leurs déficits au moyen d'impôts.

La création de la Marine Marchande du Gouvernement Canadien, marque une nouvelle période dans l'histoire du développement du pays. Le premier vaisseau de notre flotte commerciale fut mis en service en 1919 et à la fin de l'année, vingt-deux navires commandés par le Gouvernement lui étaient livrés. On prévoit que vers la fin de 1920 soixante navires seront en service. Ces navires furent construits sur des chantiers canadiens avec des matières premières canadiennes et par des ouvriers canadiens. L'outillage de ces navires est complété dans des ports canadiens avec des produits canadiens. Ils sont en grande partie montés par des équipages canadiens et transportent à l'étranger des marchandises canadiennes.

Capitaux anglais et étrangers engagés au Canada

L'un des phénomènes économiques les plus remarquables, attribuable directement à l'établissement du système protectionniste au Canada, c'est le placement, dans nos industries, de capitaux anglais et étrangers. A l'heure présente, il y a plus de 600 succursales de fabriques américaines au Canada. Ensemble, elles emploient environ 87,000 personnes et représentent un capital total engagé de \$400,000,000 environ. Bien que quelques-unes de ces usines aient pu s'établir au Canada s'il eût été régi par un régime libre-échangiste, il est absolument certain que le plus grand nombre de ces usines s'y sont établies parce que notre régime douanier opposait une barrière à l'importation des produits fabriqués par les usines mères. Bien que le nombre des fabriques anglaises établies au Canada soit peu important, comparativement au nombre des fabriques américaines, sir George Paish n'en évaluait pas moins en 1911 le capital anglais engagé au Canada à \$1,660,000,000, dont une partie considérable était engagée dans les affaires industrielles.

Développement de l'Agriculture Canadienne

L'Annuaire du Canada, de 1918, publié par le Bureau Statistique du Dominion et par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, contient des données intéressantes sur l'agriculture canadienne. Nous extrayons de la page 219 de ce volume, les lignes qui suivent:

"Si à la valeur reconnue de la production agricole de 1918, soit \$1,621,028,000 on ajoute pour la terre \$2,792,229,000, pour les constructions \$927,548,000, pour le matériel \$387,079,000 et pour le bétail \$1,102,261,000, la richesse agricole totale du Canada en 1917 ressort à \$6,830,145,000.

Tel était le capital agricole du Canada en 1917. Comptant l'importance de l'agriculture, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont donné une attention spéciale et ont accordé une protection financière substantielle à cette industrie vitale. Dans ces dernières années, les subventions données aux chemins de fer, l'ont été principalement dans le but de mettre à la disposition des régions agricoles des facilités plus grandes.

Il est probable qu'aucun produit n'est transporté sur rails à meilleur marché que le grain.

Toutes ces mesures sont sages et cadrent parfaitement avec le principe protectionniste, parce qu'elles ont pour objet de sauvegarder, de stimuler cette grande industrie vitale qu'est l'agriculture.

Réponses aux arguments du libre-échangisme

Les arguments du libre-échangisme sont utilisés en première ligne pour attaquer le système protectionniste du Canada. Il est possible que ceux qui font usage des arguments du libre-échangisme n'y croient pas et tentent simplement de créer une diversion dont ils tireront avantage. Mais puisque l'on se sert des arguments du système du libre-échange pour attaquer la Politique Nationale, il est nécessaire de démontrer pourquoi ils ne peuvent être appliqués avantageusement au Canada.

Un des principaux arguments du libre-échangisme consiste à diminuer l'importance du marché indigène, spécialement aux yeux des cultivateurs.

Les partisans du libre-échange déclarent que les cultivateurs vendent leurs produits à l'étranger sur un marché libre, sur lequel les prix sont établis par la concurrence internationale et qu'ils achètent leurs produits au Canada, qui est un marché fermé.

La production agricole du Canada, en 1919, a été évaluée officiellement à \$1,975,841,000. Pendant la même année les exportations de produits agricoles non travaillés ont été évaluées à \$135,000,000 et si on met en ligne le beurre et le fromage, ces exportations se chiffrent à \$361,000,000 ou un peu plus. En d'autres termes, 16 ou 18.5 pour cent de tous les produits de la ferme ont été exportés à l'étranger tandis que 81.5 ou 84 pour cent de ces produits furent vendus sur place, au Canada.

Dans les conditions normales le marché indigène est un marché constant. Dans un pays où l'accroissement de la population est constant, c'est un marché qui s'élargit.

Le marché étranger, ou le marché ouvert, est un marché incertain. Il est assez naturel que l'argument qui consiste à dire que les cultivateurs vendent à l'étranger et achètent au Canada, ait une certaine force dans l'Ouest, où l'on produit

le grain pour l'exportation. Mais la situation agricole se modifie très rapidement dans l'Ouest. Il n'y a pas encore très longtemps, le blé constituait la principale ressource des cultivateurs de l'Ontario. Quelle est la situation maintenant? La statistique de 1917 établit que le blé ne constituait que 5 pour cent de la valeur des produits de la ferme de la province d'Ontario.

A première vue, on peut dire que dans un pays neuf on commence par cultiver le blé. Graduellement la culture mixte se développe par la suite. C'est ainsi que le progrès agricole des provinces de la prairie s'accroît de jour en jour par le développement de la culture mixte, qui déjà atteint une importance considérable.

On trouve dans l'Annuaire du Canada de 1918, à la page 1915, tableau No 18, la statistique de l'accroissement du nombre des animaux d'élevage sur les fermes des provinces de la prairie, entre les années 1911 et 1916.

Province de la Prairie	Augmentation %
Chevaux.....	54
Vaches laitières.....	69
Autres bestiaux.....	47
Bestiaux, total.....	53
Moutons.....	73
Cochons.....	91
Volailles.....	23

Le développement de l'industrie dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta est également remarquable. En 1900, la valeur des marchandises fabriquées dans ces provinces était négligeable. Une évaluation très modérée de la valeur des marchandises fabriquées cette année, dans ces trois provinces, atteint \$300,000,000. En 1900, on ne comptait pas à l'ouest des Grands Lacs un seul membre de l'Association Canadienne des Manufacturiers. A présent, on en compte sept cents, dont cinq cents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

En fait, l'Ouest canadien s'industrialise rapidement. Les industries qui se sont le plus rapidement développées dans cette partie du pays, sont la minoterie, la conserve, l'aciérie, la confection, la textile, la construction et la fabrication du papier.

Le marché indigène qui consomme les produits de la ferme canadienne est constitué par les villes, les villages et les bourgs. Analysez l'existence des villes, villages et des bourgs et vous constaterez que leur source principale de richesse, c'est l'usine ou la fabrique. L'industrie est la source d'activité du commerce du gros et du détail, de l'industrie des transports, des entreprises commerciales. Elle procure du travail aux hommes de profession eux-mêmes. Autour de chaque manufacture, il y a une vie commerciale intense. Fermez la fabrique ou diminuez son activité et aussitôt vous diminuez la capacité du marché indigène.

Un autre argument des libre-échangistes c'est que la protection douanière se développe aux dépens de l'agriculture.

Si l'on prend l'Annuaire du Canada de 1917, on trouve que la richesse agricole se chiffre par \$6,830,145,000. Si d'autre part, on divise cette somme par le nombre de fermes du pays, lequel est de 730,000 selon les données du gouvernement, on trouve que la richesse agricole ressort à \$9,356 par ferme. De plus, notre développement industriel n'a pas causé une dépopulation anormale de nos régions rurales. En 1911, la population rurale constituait 54.47% de la population totale du Canada. C'est un contraste frappant avec la population de la Grande-Bretagne qui était agricole dans la proportion de 49.8% en 1846, lorsque le libre-échange fut adopté et qui n'était plus agricole que dans la proportion de 21.9% en 1913.

On fait aussi valoir cet argument, que les industriels canadiens ont fabriqué pendant la guerre des munitions qui subissaient avantageusement la comparaison avec les munitions étrangères et que dans ces conditions, ils n'ont plus besoin de protection douanière.

Cet argument ne tient pas compte des conditions extraordinaires qui dominaient l'industrie des munitions. Il n'y avait pas en effet de concurrence. Le prix des munitions était fixé et établi de manière à rapporter un bénéfice raisonnable lorsque la fabrication était conduite intelligemment. Le travail était effectué selon des données précises. Il n'y avait pas besoin de placiers, parce que la marchandise était vendue d'avance. Ce qui est plus important c'est que les industriels canadiens pouvaient alors fabriquer en grande quantité. C'est aujourd'hui le grand besoin de notre industrie, et il faut que notre marché y pourvoie.

On dit aussi que la protection fait naître les combinaisons industrielles. Le développement normal de l'industrie détermine une plus grande capacité de production, une meilleure qualité de la production, et abaisse le coût de la production. Si des combinaisons louches se produisent, il existe des lois qui permettent de les faire disparaître. De toutes façons, il est certain que ces combinaisons industrielles n'ont pas pris un développement alarmant. Le recensement du Canada indique que l'on compte, au Canada, environ 35,000 établissements industriels. Toutefois, sont compris dans ce nombre, des établissements qui peuvent à peine prendre le nom de fabrique ou de manufacture. Etant donné que le nombre total des employés de ces établissements est de 700,000 le nombre moyen d'employés par établissement, au Canada, ressort à environ vingt.

Une accusation plus sérieuse, c'est que les industriels canadiens, grâce au tarif, prennent des bénéfices exagérés. On assure, par exemple, qu'ils ajoutent à leur prix de vente, le prix du fret et le total des droits qu'auraient à supporter les produits similaires d'importation. Nous n'excusons pas un tel procédé, mais nous disons qu'au lieu de parler de façon générale, les accusateurs devraient donner des précisions appuyées sur les preuves indiscutables. On verrait alors qu'il s'agit de cas particuliers qu'on ne peut généraliser pour en tirer argument contre le système protectionniste. Nous attirons l'attention sur une manière déloyale d'attaquer les manufacturiers et indirectement, le système protectionniste. On prend en exemple quelques rares manufacturiers qui ont brillamment réussi. Ils sont attaqués de façon sensationnelle par les orateurs et par les journalistes. On rend publics les bénéfices qu'ils ont réalisés dans une année particulièrement heureuse de leur exploitation. On analyse de façon déloyale leur bilan. On évite d'établir une moyenne entre les bonnes et les mauvaises années. On ne tient aucun compte de leur habileté commerciale, de leur valeur comme administrateurs et de la valeur de leurs procédés de fabrication. On présente cette prospérité exceptionnelle comme étant la situation générale de l'industrie du pays tout entière.

Cette méthode d'argumentation est aussi déloyale que celle qui consisterait à prendre en exemple un cultivateur ayant brillamment réussi une année, d'analyser son bilan, d'établir ses bénéfices et d'affirmer ensuite que cette situation exceptionnelle est celle de tous les cultivateurs du pays.

On pourrait procéder de même pour les mines, où il arrive qu'un prospecteur frappe une veine d'une richesse inouïe et en tirer la conclusion que les propriétaires de mines font des bénéfices fabuleux.

Une récente étude de l'industrie de la chaussure révèle qu'un grand nombre de manufacturiers ont tenté de réussir mais ont fait faillite, et que le rendement moyen du capital engagé dans cette industrie ressort à 5.29 pour cent par an.

La statistique des faillites de l'agence Dun se lit comme suit:—

Année	Nombre de faillites de Manufacturiers
1918.....	232
1915.....	655
1908.....	426

C'est l'autre côté de la médaille.

Dans son exposé budgétaire de l'exercice qui viendra à expiration le 31 mars 1921, le ministre des Finances estime que le bilan du pays s'établira comme suit:—

Dépenses prévues y compris les versements au fonds capital).....	\$549,649,428
Revenu prévu.....	381,000,000
Déficit prévu.....	\$168,649,428

Qu'on adopte le libre-échange, on perd les revenus provenant des droits de douane qui se chiffrent à \$167,000,000 et le déficit atteindra le chiffre de \$335,649,428. Ceux qui proposent d'abolir les droits de douane et ainsi de perdre le revenu qu'ils produisent, proposent de les remplacer par les impôts suivants:—impôt direct sur la terre non améliorée et sur les ressources naturelles, relèvement de l'impôt sur le revenu personnel, relèvement des droits perçus par l'Etat sur les héritages, augmentation des impôts dont les compagnies sont frappées. Frapper d'un impôt la terre non productive ne soulève guère d'opposition, mais on doit se rappeler que les terrains vagues sont déjà frappés d'impôts par les municipalités et que certaines provinces les frappent d'un impôt additionnel. Comme question de fait, beaucoup de propriétaires de terrains vagues ont préféré les abandonner plutôt que de payer l'impôt. Les individus sont maintenant frappés par le gouvernement fédéral et par les municipalités d'un impôt sur le revenu. Toutes les provinces perçoivent des droits sur les héritages. Les corporations sont imposées comme les individus par les gouvernements provinciaux, par les municipalités, par le gouvernement du Dominion. Elles payent aussi patente aux gouvernements provinciaux pour le privilège d'exister à titre de compagnies. On signale que les impôts directs suggérés, bien que susceptibles d'un rendement plus élevé, ne sauraient produire l'énorme somme de \$335,000,000 qui constituent presque le revenu total du Canada.

Le fait que le revenu prélevé au moyen des droits de douane est plus élevé par habitant, au Canada qu'aux Etats-Unis, est souvent utilisé comme un argument, pour démontrer que le tarif canadien est trop élevé. L'explication du fait est simple. Les Etats-Unis imposent des droits élevés sur les articles d'importation susceptibles de concurrencer les leurs. Mais parce que les Etats-Unis ont créé une industrie nationale puissante, en adhérant pendant 131 ans au protectionnisme, il se trouve qu'ils n'importent que peu de choses. Conséquemment la somme qu'ils prélèvent au moyen des droits de douane est moins élevée par habitant qu'au Canada, non pas parce que leurs droits sont moins élevés, mais parce que leurs importations sont comparativement moindres.

La concurrence des Etats-Unis

Les Etats-Unis, dont la population est de 105,000,000 n'achètent de ce pays, dont la population est de 8,000,000, la moitié à peine de ce qu'il lui vend. Nos exportations aux Etats-Unis et nos importations de ce pays depuis l'année 1907 se chiffrent comme suit:—

VALEUR DES IMPORTATIONS DES ETATS-UNIS	
Exercice	Somme
1907 (9 mois).....	\$155,943,029
1912.....	356,354,478
1917.....	677,631,616
1920.....	802,096,317

VALEUR DES EXPORTATIONS AUX ETATS-UNIS	
Exercice	Somme
1917 (9 mois).....	\$ 79,021,480
1912.....	120,534,634
1917.....	486,870,690
1920.....	464,029,273

(Suite à la page 22)

Veuillez, s'il vous plaît, mentionner le "Bulletin des Agriculteurs" en vous adressant à nos annonceurs.

Pourquoi le Canada a besoin d'un tarif Protecteur

(Suite)

L'an dernier, chaque habitant des Etats-Unis acheta pour \$4.41 de marchandises canadiennes, tandis que chaque Canadien acheta pour \$100.26 de marchandises américaines. Il est significatif que les Américains nous achetèrent surtout nos matières premières alors que nous leur achetâmes surtout des produits manufacturés. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le change soit défavorable au Canada et que notre argent subisse aux Etats-Unis une lourde perte au change. Telle est la situation avec un tarif protecteur. Qu'arriverait-il s'il était aboli? En faisant concurrence, aux Etats-Unis, le Canada subit présentement certains désavantages qui peuvent être résumés comme suit:—

1. Les Etats-Unis ont maintenu pendant 131 ans un tarif protecteur. Le Canada n'a maintenu le sien que depuis 42 ans.

2. Les Etats-Unis ont un système industrie mieux organisé que le nôtre et soutenu par une richesse nationale immense.

3. Les manufacturiers des Etats-Unis sont les maîtres de leur marché indigène de 105,000,000 de consommateurs. Ainsi ils peuvent fabriquer en grand et spécialiser leur fabrication. Le marché canadien de 8,000,000 de consommateurs est déjà sérieusement envahi.

4. Les Etats-Unis ont une main-d'œuvre comparativement plus grande que la nôtre.

5. La législation douanière américaine décourage les importateurs de produits canadiens alors que la législation douanière canadienne encourage les importateurs de produits américains. En résumé, en l'état actuel de notre industrie, nous ne pouvons fabriquer en grand, à moins que nos industries soient efficacement protégées contre les industries des Etats-Unis. Nous avons le choix entre deux alternatives.

Nous pouvons abolir notre tarif douanier et permettre aux Américains de fabriquer ce dont nous avons besoin et produire les matières premières dont ils ont besoin ou persévérer dans notre politique qui consiste à croire et à vouloir que le Canada continue à développer son industrie aussi bien que son agriculture. En Europe, il y a une expression

qui est bien connue "la pénétration pacifique." Ce qui, en d'autres termes signifie domination d'un petit pays par un grand. Le petit pays il est vrai conserve souvent les apparences extérieures de son indépendance nationale mais après en avoir perdu la réalité, au point de vue financier et commercial il n'est plus qu'un vassal de son puissant voisin.

Pendant la campagne de réciprocité commerciale de 1911, l'ancien président Taft et l'ancien président Roosevelt s'accordaient à reconnaître que c'eût été une excellente affaire pour les Etats-Unis.

Ils s'écrivirent des lettres confidentielles à ce sujet. Puis vint la querelle au sujet de la mise en nomination pour la présidence et les lettres furent rendues publiques par l'ancien président Taft, à Boston, Mass., le 25 avril 1912.

Nous détachons d'une lettre de l'ancien président Taft à l'ancien président Roosevelt, le passage suivant:—

"La quantité de produits canadiens que nous achèterions créerait un courant commercial entre l'Ouest canadien et les Etats-Unis, qui ferait du Canada un vassal des Etats-Unis. Il transférerait le siège de toutes les importantes affaires canadiennes à Chicago et à New-York. Il en irait de même des affaires de banques. Nos manufacturiers vendraient beaucoup au Canada. Je vois que c'est l'argument dont on fait usage au Canada, contre la réciprocité. Je crois que l'argument est bon."

Dans sa réponse l'ancien président Roosevelt, déclara:—

"J'estime que ce que vous voulez faire du Canada est admirable à tous les points de vue. Je donne mon adhésion entière au libre-échange avec le Canada, pour des raisons à la fois économiques et politiques."

Ceux qui ne veulent pas croire au danger économique d'abolir le tarif ou de l'abaisser lorsque ce sont des Canadiens qui le leur signalent, ajoutent peut-être foi à ce que disent des hommes tels que l'ancien président Roosevelt ou l'ancien président Taft. Les passages précédents qui visent les Etats-Unis, ont été rédigés dans un esprit amical. Un certain courant commercial entre les deux pays est nécessaire. Nous ajouterons qu'il est profitable aux deux pays. Mais le peuple des Etats-Unis comprendra certainement le légitime désir qu'ont les Canadiens de développer leur propre pays, tout

en maintenant avec les Etats-Unis les meilleures relations.

Conservation

Nous avons le choix entre deux manières d'exploiter nos richesses naturelles. Nous pouvons piller ces richesses, les expédier à l'état brut ou à demi travaillées dans des pays qui les travailleront et nous les renverront sous forme de produits ouvrés, qu'ils nous vendront très cher. L'autre manière consiste à conserver nos richesses, à travailler nos matières brutes et à ne les livrer au consommateur qu'une fois finies. Selon la première manière, nous exporterions notre bois, nos minerais et notre bois à pâte. Selon la seconde manière, nous les travaillerions et ne les exporterions qu'une fois qu'ils auraient atteint leur dernière transformation industrielle.

Selon la première manière, nous ne demanderions à notre main-d'œuvre que le minimum de travail. Les bénéfices inhérents aux procédés divers de fabrication, seraient acquis à d'autres pays.

Ainsi leur seraient réservés les bénéfices des banques, des assurances, des compagnies de transport et une partie de notre population serait bientôt forcée d'émigrer pour aller chercher du travail, là où elle pourrait en trouver. Selon la seconde manière, nous développerions notre commerce et nous donnerions du travail à nos gens. La première manière, c'est le libre-échange. La seconde c'est le protectionnisme.

Tarif préférentiel dans les limites de l'Empire Britannique

Dans l'ensemble, les perspectives de voir se généraliser le tarif protecteur dans les limites des pays britanniques, sont très brillantes. Ce système qui s'établira entre les Dominions Britanniques d'un côté des mers, sera tout à fait dans le cadre du système douanier américain, établi entre les Etats-Unis et les Etats-Unis d'un côté des mers, y compris Cuba. La France et l'Italie ne font pas autrement pour leurs colonies respectives et l'Allemagne avait autrefois adopté ce système.

Les Usines Canadiennes pendant la guerre

Peu de temps après la déclaration de la guerre, les usines canadiennes furent mises sur le pied de guerre et la fabrication des munitions s'organisa. Le Cabinet de guerre présenta au Gouvernement Impérial le rapport suivant, qui permet de se rendre compte de la façon dont les usines canadiennes

réussirent dans cette fabrication.

"Les ressources industrielles du Canada ont été utilisées pour la guerre presque aussi complètement que celle des Iles Britanniques."

"La fabrication des munitions s'effectua principalement sous le contrôle de la Commission Impériale des Munitions — qui passa au Canada des commandes portant sur \$1,200,000,000."

Au moment de la plus grande activité, les fabriques canadiennes de munitions employaient entre 250,000 et 275,000 travailleurs. Mais notre industrie ne livra pas que des explosifs et des obus, elle livra en outre 64 navires en bois, 44 navires en acier et 3,000 avions. Pendant cette période l'industrie canadienne alimenta la population du pays et l'armée canadienne en outre. L'armée canadienne se recruta pour la moitié dans les usines canadiennes et la moitié de ceux-ci leur revinrent lorsqu'ils furent démobilisés. Si nous n'avions pas développé nos industries et les affaires qui en dépendent, si nos produits avaient été manufacturés à l'étranger, le Canada n'aurait pas pu envoyer un aussi grand nombre de soldats sur les champs de bataille. Il n'aurait pas pu fabriquer autant d'obus, construire autant de navire et d'avions. Surtout il n'aurait pas pu fournir un effort financier aussi grand. Enfin, à la fin de la guerre il n'aurait pas pu donner du travail à un aussi grand nombre de soldats démobilisés.

Conclusion

Dans le cours de cet exposé, un effort a été tenté pour démontrer que les fabrications sont inséparablement liées aux autres industries canadiennes que deux millions de travailleurs ou de gens qui en dépendent gagnent leur vie dans les manufactures et que la plus grande partie de la population en tire un avantage direct ou indirect, que ce pays a pris un développement considérable grâce à la Politique Nationale de protection, que dans le monde entier, un courant protectionniste se manifeste et que le Canada ne peut pas s'en désintéresser, qu'une révision de notre tarif devrait être scientifique et devrait prendre en considération les besoins de toutes les classes et qu'une politique douanière stable est une nécessité vitale du pays, et que, enfin, l'objet de la politique fiscale, déterminé par cette enquête, devrait être de faciliter au Canada la réalisation de sa destinée qui est de grandir et de devenir une nation, dans les limites de l'Empire Britannique.

L'invasion industrielle américaine

Chacun connaît ces magnifiques pages de notre histoire dans lesquelles de Salaberry et ses braves ont écrit des poèmes sanglants qui sont notre gloire et seront, dans le recul des temps, la gloire de nos enfants et de nos arrière-petits-enfants. Chacun sait quelle fut l'importance de la victoire de Châteauguay qui arrêta l'invasion américaine.

Aujourd'hui nous avons à gagner une autre victoire de Châteauguay, aujourd'hui nous avons à repousser une autre invasion américaine.

Il ne s'agit pas cette fois d'une invasion à main armée mais d'une invasion par des moyens pacifiques qui n'en serait pas moins dangereuse pour nous, si nous n'y prenions pas garde.

La guerre horrible par laquelle une grande partie de l'Europe a été trop longtemps ensablée et par laquelle le monde entier a été ébranlé est enfin finie. La paix est signée, c'est vrai, mais la lutte continue, lutte acharnée — non plus sur les champs de bataille mais sur le terrain économique, et cette lutte-là, malheureusement, les Alliés des jours passés se la font entre eux comme ils la font contre leurs anciens ennemis et rien ne permet de prévoir le jour lointain où elle prendra fin.

Nous autres Canadiens, nous sommes une fois encore attaqués par nos puissants voisins. Ils n'ont pas l'intention de s'emparer de notre jeune pays avec l'aide de leur armée; ce qu'ils veulent, c'est mettre peu à peu la main sur ses immenses richesses, c'est se rendre maîtres du marché canadien afin de nous tenir sous leur dépendance économique.

Défendons-nous. Nous sommes un très petit peuple par rapport à eux;

devons-nous pour cela renoncer à lutter? Prenons exemple sur les héros de Châteauguay.

Point n'est besoin de donner notre sang, il suffit de nous entraider. Comment? en évitant d'une façon générale d'acheter des articles importés, en leur préférant toujours des articles canadiens.

Si nous agissons ainsi nous nous défendons victorieusement et notre dollar canadien ne tardera pas à valoir aux Etats-Unis plus qu'il ne vaut actuellement.

Favorisons les industries canadiennes, afin d'assurer pour le présent et pour l'avenir notre indépendance économique. Toutes ont besoin de notre support. Il en est que nous pouvons d'ailleurs aider sans avoir pour cela à faire le moindre sacrifice.

Considérons, par exemple, l'industrie de la chaussure si prospère au Canada et dans la province de Québec en particulier. Les chaussures fabriquées chez nous satisfont complètement les exigences des plus difficiles quant au style, au confort, à la qualité de la matière première et de la confection et, dans la plupart des cas, les prix sont inférieurs à ceux des chaussures importées.

Or les Américains exportent chaque année au Canada pour quatre millions de dollars de chaussures sur lesquelles un million doit être payé en droits de douane.

Au lieu de donner inutilement notre argent aux Américains, donnons-le à nos industriels. Aujourd'hui 65% des chaussures fabriquées au Canada proviennent de la province de Québec — 40% des manufactures de chaussures du Canada appartiennent en toute propriété à des industriels canadiens-français et, aussi bien dans les ateliers anglais que dans les ateliers français, les $\frac{3}{4}$ des ouvriers et ouvrières sont des Canadiens-français.

Les Canadiens-français ont donc atteint une position prépondérante dans cette industrie. Il ne tient qu'à nous, en

exigeant de nos fournisseurs des chaussures canadiennes, que cette prépondérance grandisse encore, ce qui accroîtra

la richesse de la province et la puissance des nôtres et nous délivrera de l'oppression économique étrangère.

BULLETIN DES AGRICULTEURS, 63, William, Montréal.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Monsieur,

Inclus la somme de \$ _____ pour renouvellement } d'un
(Indiquez ici si c'est pour un renouvellement.)
\$ _____ pour abonnement, } an
(Indiquez ici si c'est pour un abonnement.)

à compter de (mois) _____ (année) _____

Signature _____

Adresse : (bureau de poste) _____

(comté) _____ (pays) _____

Date _____

Canada, excepté Montréal : \$2.00 par année } payable d'avance.
Montréal et pays étrangers : \$3.00 " " }

Veuillez, s'il vous plaît, mentionner le "Bulletin des Agriculteurs" en vous adressant à nos annonceurs.

Petites annonces

TARIF: 50 cents par insertion de 25 mots ou moins; 2 cents par mot additionnel.

A VENDRE—Mouton Leicester, Béliers, brebis, Agneaux. S'adresser à Nazaire Bégin, Rimouski, Cas, P. 26, Co. de Rimouski, Qué.
642-36-37-38-39-40-41-42-43-44

A VENDRE—Moutons Leicester; béliers, agnelles, taureau courtes cornes, 3 ans, veaux de l'année. S'adresser à Nap. Provencher, St. Pierre Baptiste, Co. de Mégantic, Qué.
655-38-39

A VENDRE—Moutons Leicester enregistrés; 3 béliers d'un an; un veau mâle Holstein enregistré deux mois, sa mère a donné 83 lbs de lait. J. H. Couture, St. Augustin, Portneuf, Qué.
654-38-39

A VENDRE—Une crèmerie à Glendora avec commerce de lait à Shawinigan Falls, fabriquant 400 à 500 lbs de lait par jour, sur la bonne route avec commerce de mazoline, située entre Grand-Mère et Shawinigan, un arpent de la gare, bien bâtie, bien outillée avec pasteurisateur. Vendra à bonnes conditions, cause de maladie. Elzéar Leblanc, Shawinigan Falls, Qué.
656-38-39

A VENDRE—Pores CHESTER blancs nés en mai, bien beaux. Taureau Canadien 4 ans, de bonne ascendance et bien doux, pour éviter la consanguinité. S'adresser à J. Oscar Couture, Val-Brillant, Qué.
660-39-40

A VENDRE—Un verrat, trois femelles Yorkshire améliorées, nées 20 avril, bonne conformation; aussi un taureau Ayrshire du printemps, un de trois ans; quelques brebis Leicester d'un an. S'adresser à J. S. Caron, l'Islet, Qué.
659-39-40

A VENDRE—Animaux Canadiens enregistrés: bœufs de tous âges; deux vaches, 2 taures, une génisse, bœuf Oxford d'un an enregistré; 25 coqs Minorques Noires, crête simple, \$3.00 chacun, \$5.00 pour deux. Émilien Précourt, Saint-Thomas de Pierreville, Co. Yamaska, Qué.
662-39

A VENDRE—Accessoires de beurrieres en bon état: un séparateur Simplex No. 4 capacité 3,500 lbs; une baratte Simplex No. 6 capacité 600 lbs; un engin à vapeur 5 x 6 1/2; une pompe à vapeur spéciale à lait No. 1; un bassin à crème Richardson 100 gal, double; une courroie 4 pcs. 4 plis; un bassin réception 3 1/2 x 5 pds. x pouces; une balance Union 240 lbs. S'adresser à Léon Gélinas, secrétaire de La Société de Fabrication de Beurre et Fromage de Ste-Séraphine, Ste-Séraphine, Co. d'Arthabaska, Qué.
663-39-40-41

SOLDATS DE RETOUR

Ecrivez pour détails, vous disant comment faire \$10. par jour, en vendant, de votre voiture, le produits Rawleigh. Renommée bien établie. Ouvrage sain, plaisant et permanent. Donnez votre âge et aussi références.

W. T. RAWLEIGH CO. Limitée
1168, rue St-Jacques, - - - MONTREAL
621-36-39-42

LA CONSERVATION DES FRUITS PAR LE FROID

PAR P. LABITTE

(Suite de la page 4)

quelque temps les fruits en frigorifique et on les charge sur des wagons isolants non réfrigérés;

b) Les fruits sitôt cueillis sont introduits dans des wagons isolants préalablement refroidis dans un hangar spécial. Afin d'éviter le réchauffement des wagons pendant le changement, on a soin de les faire communiquer avec la chambre froide où se trouvent les fruits qui leur sont destinés et où ils ne font que passer pour l'opération du chargement, sans y séjourner.

c) Enfin les fruits sont soumis à l'action simultanée du froid dans l'entrepôt frigorifique et dans le wagon isolant.

Dans ces deux derniers cas, les wagons sont refroidis par une puissante ventilation d'air froid et sec provenant du frigorifique de la station. Cet air est amené au moyen de gros tuyaux de toile qui pénètrent par une ouverture spéciale dans le wagon, pendant que l'air chaud est ramené au frigorifique par une autre canalisation.

Le wagon refroidi et chargé est alors dirigé vers son lieu de destination, et cela sans qu'aucune cause extérieure soit venue modifier sa température intérieure, puisque le wagon est hermétiquement isolé.

Le premier système de prérefrigération

a certains avantages. Si la température du wagon tend en effet à s'élever pendant le transport, cela est dû surtout à la chaleur dégagée par une certaine fermentation des fruits, l'expérience le prouve et si l'on charge un wagon isolant de fruits, même très frais, on constate après deux ou trois jours de transport, que la température à l'intérieur du wagon est plus élevée que celle de l'atmosphère au moment du chargement.

Le froid ayant pour but d'arrêter ces fermentations, il importe donc de refroidir les fruits le plus possible avant leur chargement. La température intérieure du wagon restera alors à peu près constante pendant le transport si celui-ci n'excède pas deux ou trois jours. Cette prérefrigération des fruits est assez délicate, car il faut avoir soin d'effectuer le refroidissement assez lentement pour éviter les condensations d'humidité à sa surface. C'est un point très difficile à observer, bien que la nécessité en soit absolue.

Il convient aussi d'éviter tout retard dans la livraison des fruits qui constituent en général des primeurs sur les marchés de consommation.

C'est afin de parer à cet inconvénient qu'on préconise surtout le second système permettant une expédition immédiate du fruit. Mais au point de vue de la con-

L'Alliance du Cultivateur et du Banquier



277

Vous consultez un avocat, pour un avis légal; un médecin, pour un conseil médical; alors, pourquoi ne vous adresseriez-vous pas à la Banque des Marchands pour un conseil financier?

Si vous désirez emprunter pour acheter du bétail, des cochons ou des accessoires—si vous désirez des renseignements sur le moyen de faire des placements d'argent—adressez-vous donc à ceux qui s'occupent de finances, et sont en état de vous donner un conseil sain et impartial.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Bureau-chef: Montréal. DU CANADA

Etablie en 1864

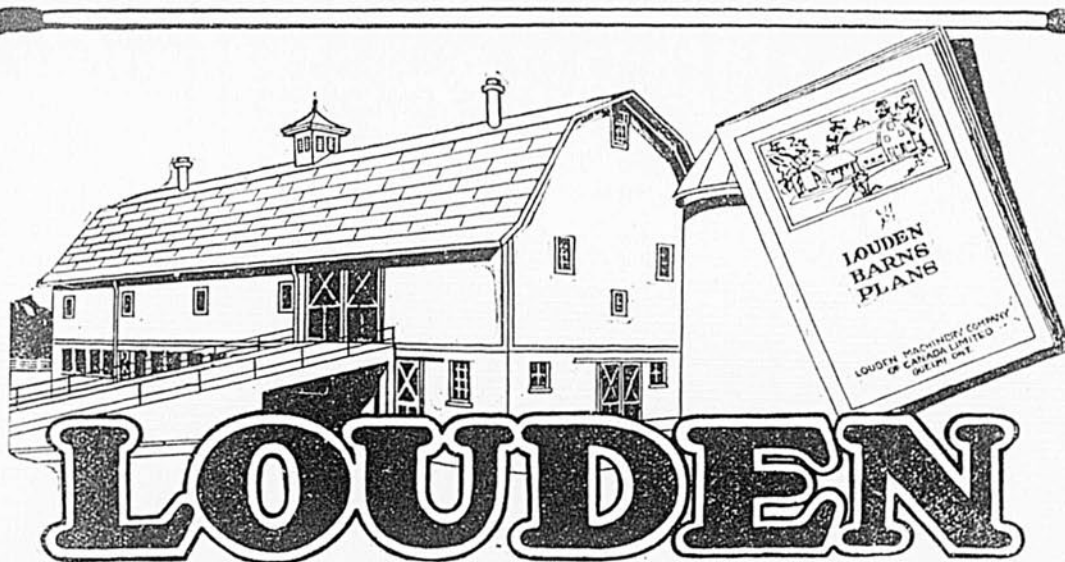
391 succursales de cette banque sont disséminées dans tout le Canada.

servation, les résultats laissent à désirer. En effet, les fruits continuant à mûrir, produisent du gaz carbonique nuisible à leur goût et à leur conservation, car il vicie l'air et amène une élévation de température. Il faudrait donc pendant le trajet pouvoir renouveler l'air et pour cela pratiquer des prises sur les parois du wagon, ce qui est impossible, car le froid intérieur sortirait et le wagon cesserait,

par cela, même, d'être isolant.

On a essayé de résoudre le problème en refroidissant d'abord le wagon vide et ensuite après chargement, de façon à refroidir aussi les fruits et à augmenter le volant de froid, mais on n'a rien trouvé de mieux que le troisième système de prérefrigération dont nous avons parlé plus haut, qui donne d'excellents résultats, mais qui est très onéreux et qui entraîne du retard dans les expéditions.

—“La Vie Agricole”



Vous économiserez de l'argent par son service d'architecture

Voici précisément l'assistance que vous cherchez depuis longtemps. Vous désirez sans doute adopter le meilleur plan possible pour la disposition de vos compartiments, de vos couloirs, de vos magasins d'aliments, etc., dans l'installation de votre nouvelle étable ou pour l'amélioration de votre ancienne. Vous comprenez que l'installation méthodique des principales pièces de votre étable vous permettra d'économiser énormément de temps et de travail.

Si vous employez un architecte régulier pour la préparation de vos plans, vous constaterez que ses services seront trop dispendieux pour vous. Si d'un autre côté vous tentez de préparer vous-même ces plans vous commettrez des erreurs coûteuses.

Le département d'architecture LOUDEN a été organisé pour vous épargner ce trouble et ces dépenses.

L'architecte qui a charge de ce département a construit un si grand nombre d'étables canadiennes qu'il est maintenant en mesure de vous dire exactement quel genre vous convient le mieux.

Envoyez-lui simplement un croquis de votre vieille étable indiquant la location des fenêtres, des poutres, des poteaux, etc., et les suggestions que vous aimerez à lui faire au sujet de votre plan. Il est à votre disposition avec toute son expérience pour préparer des plans "BLUE PRINTS" donnant tous les détails spéciaux que vous désirez y incorporer.

Le travail de ce service est gratuit.

Si vous n'êtes pas encore prêts à étudier ces détails et si vous désirez des renseignements, demandez notre livre de plans d'étables.

The Loudon Machinery Co. of Canada, Limited

No. 771 Crimea Street, Guelph, Ontario

Branches at Winnipeg, St. John, N.B., Vancouver and 128 St. Andrew St., Quebec, P.Q.

Ce grand volume de 112 pages n'est pas notre catalogue. C'est un livre renfermant 74 plans soigneusement choisis parmi les centaines de plans d'étables LOUDEN qui donnent maintenant une satisfaction permanente. Il traite aussi des différents matériaux de construction, de ventilation, de drainage, d'éclairage, de la préparation et de la confection du béton. Il est d'une grande valeur pour le constructeur futur.

Depuis au-delà de cinquante ans, nous nous spécialisons dans la préparation de plans d'étables et dans la fabrication de matériel et d'installation d'étables et de granges.

Notre mot d'ordre est "SERVICE."

Le catalogue illustré Loudon donne la description complète de tous les produits Loudon. Il est gratuit ainsi que le livre de plans d'étables.

Pour vous le procurer, remplissez le coupon ci-dessous.

The Loudon Machinery Co. of Canada, Limited

No. 771 Crimea Street, Guelph, Ont.

Veuillez m'envoyer franco le livre de plans d'étables LOUDEN ainsi que le Catalogue. J'ai l'intention de construire (ou d'améliorer) mon étable vers le

(date).....

Name.....

P.O.....

Prof.....

7



“Le Tabac de l’Amitié”

L'ON trouve quelque chose de très réconfortant et de très satisfaisant dans l'usage du tabac “OLD CHUM”; il procure ce repos que goûtent les fumeurs dans leurs réunions amicales.

Le tabac “OLD CHUM” est un vieil, vieil ami de tous les fervents de la pipe.

Il possède le goût parfait du tabac—une saveur douce—et tous savent qu'ils peuvent se faire un camarade du “OLD CHUM” toute la journée et que la dernière pipe du soir leur sera aussi agréable que la première qu'ils ont fumée le matin.

Depuis des années et des années le “OLD CHUM” a été le tabac favori des fumeurs au Canada, et à l'heure actuelle sa popularité est plus grande que jamais.

OLD CHUM

LE TABAC A FUMER
LE PLUS POPULAIRE AU CANADA



M. H. Doherty,
Ent'l Institute Commissioner
Department of Agriculture
Ottawa, Ont.